

**T.C.**  
**UNIVERSITE DE GAZI**  
**INSTITUT DES SCIENCES PEDAGOGIQUES**

**DU LATIN AU FRANÇAIS : LA DECLINAISON AVEC UNE  
COMPARAISON AU TURC**

**THESE DE MAITRISE**

**Préparée par**  
**Alparslan EYÜPOĞLU**

**Sous la Direction de**  
**Prof. Dr. Nevin HADDAD**

**ANKARA 2007**

**Eğitim Bilimleri Enstitüsü Müdürlüğü'ne,**

Alparslan EYÜPOĞLU'nun "DU LATIN AU FRANÇAIS: LA DECLINAISON AVEC UNE COMPARAISON AU TURC» adlı tezi 30.03.2007 tarihinde, jürimiz tarafından Fransızca Öğretmenliği Anabilim Dalında YÜKSEK LİSANS TEZİ olarak kabul edilmiştir.

Adı Soyadı

İmza

Üye (Tez Danışmanı): Prof.Dr. Nevin HADDAD.....  
Üye : Doç.Dr. Zümral ÖLMEZ.....  
Üye : Yrd.Doç.Dr. Melek ALPAR .....

## **REMERCIEMENTS**

J'adresse mes sincères remerciements à Prof. Nevin HADDAD, ma directrice de thèse, avec qui j'ai eu grand plaisir à partager mes réflexions scientifiques au cours de ces deux dernières années et qui a été une interlocutrice motivante et enthousiaste. Je la remercie pour ses lectures attentives et exigeantes, ses remarques, ses suggestions et ses conseils, sa disponibilité et sa curiosité communicative.

Je tiens également à remercier tous mes autres professeurs du département français de la Faculté Pédagogique de l'Université Gazi. J'en suis d'autant plus touché que chacun a contribué de façon déterminante à ma formation.

Je remercie aussi ma femme Nurcan qui m'a encouragé dans ma démarche et qui m'a toujours soutenu non seulement en faisant cette maîtrise, mais aussi toute la vie. Il ne faut pas cependant oublier de remercier avec beaucoup de chaleur mon petit fils, Zeki, qui n'a pas réussi à casser mon ordinateur malgré tous ses efforts.

Alparslan EYÜPOĞLU

## RESUME

Étant donné que le français vient du latin comme toutes les langues romanes, il doit contenir certaines règles de la grammaire latine. Pourtant, nous assistons à leurs disparitions progressives dans le passage du latin au français.

Le latin repose sur un système semblable à l'allemand et bien des langues slaves : ce n'est plus l'ordre des mots qui donne sens à un énoncé, mais les suffixes que portent les déclinables. Les substantifs, les pronoms et les adjectifs latins se déclinaient; ils avaient six cas: ***nominatif, vocatif, génitif, datif, accusatif, ablatif.***

L'ancienne déclinaison à six cas du latin classique s'était réduite en ancien français à **une déclinaison à deux cas**. La disparition de la déclinaison, plus précisément la disparition du **cas sujet**, est le phénomène le plus caractéristique du moyen français.

La déclinaison n'est plus observée à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Puisque le système fondé sur la déclinaison a disparu, nous avons cru qu'on pourrait essayer de trouver quelques objets de la grammaire française qui puissent remplacer cette déclinaison et quelques traces de la déclinaison latine dans le français contemporain.

Au point de vue de la langue turque, elle utilise des déclinaisons (comme le latin) qui déterminent la fonction des mots dans la phrase. A propos de la déclinaison, nous avons constaté que le turc possède quelques particularités semblables au latin. Donc, nous avons décidé de chercher des cas du nom turcs qui puissent correspondre à quelques fonctions en français. Cela va nous éclairer pour mieux cerner la construction de la phrase française. Parce que nous, les Turcs, habitués à faire des phrases de façon libre et souple grâce aux cas du nom (déclinaison), nous avons souvent du mal à comprendre la construction rigide et inflexible de la phrase française.

## ABSTRACT

Being given that French comes from Latin like all the Romance languages, it is expected to contain some Latin grammatical rules. But in the passing phase from Latin to French, we see that some of these rules gradually disappear.

The Latin substantives, pronouns and adjectives were being conjugated; they had six conjugation: ***nominative case, vocative, genitive, dative, accusative and ablative***. Like German and many Slavic languages, Latin has a different sentence structure. It is the conjugation of the nouns that decides the function of it, not where it is.

The old variation with six cases of classic Latin had been reduced as former French to a **conjugation of two cases**. The disappearance of the substantive conjugation, more precisely the disappearance of the **subjet case**, is the phenomenon most characteristic of mid French period. From XIV century we don't see the subject conjugation case in French.

The system based on subject conjugation has failed; we thus tried to find which elements of the French language replaced this system and which are the traces of the Latin variation in French contemporary.

As for the Turkish language, Turkish uses substantive conjugation (like Latin) which determines the function of the subject in the sentence. In connection with the substantive conjugation, we noted that Turkish has some similar characteristics with Latin. In this case, we decided to seek conjugation case of subject in Turkish language which can correspond to certain functions in French language that will serve us as clearness for analyzing the structure of the French sentence well. Because we, the Turks, being people who are accustomed to making sentences in a free and flexible way, have difficulties in understanding the rigid and inflexible structure of French sentence.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE .....	5
1. DISPARITION DE LA DECLINAISON LATINE DU FRANÇAIS .....	6
1.1. QU'EST-CE QU'UNE DECLINAISON? .....	6
1.2. CHUTE DE LA DECLINAISON « DU LATIN AU FRANÇAIS MODERNE » .....	6
1.2.1. Langue latine .....	6
1.2.2. Déclinaison et l'ordre des mots du latin.....	10
1.2.3. Déclinaison de l' ancien français .....	18
1.2.4. Moyen français et chute de la déclinaison .....	23
1.2.5. Les causes de la disparition de la déclinaison.....	26
1.2.6. Quelques traces de la déclinaison latine en français moderne .....	32
1.3. REMPLACEMENT DE LA DECLINAISON LATINE EN FRANÇAIS .....	34
1.3.1. Usage de mots-outils « prépositions» .....	35
1.3.2. Changement de L'ordre des mots.....	38
1.3.3. Substantifs dans le français .....	42
1.3.4. Les cas du nom latins qui correspondent à quelques fonctions en français .....	45
DEUXIÈME PARTIE.....	48
2. LANGUE TURQUE ET SA DECLINAISON.....	49
2.1. LANGUE TURQUE .....	49
2.2. LECLINAISON DE LA LANGUE TURQUE (SUFFIXES DE CAS).....	50
2.2.1. Déclinaison interne .....	51
2.2.1.1. Nominatif (cas absolu, sans suffixe) « <i>yalın hal</i> » .....	53
2.2.1.2. Accusatif « <i>-i hali, yapma hali</i> » .....	53
2.2.1.3. Datif (Directif) « <i>-e hali, yaklaşma hali</i> ».....	56
2.2.1.4. Locatif « <i>-de hali, bulunma hali</i> » .....	57
2.2.1.5. Ablatif « <i>-den hali, uzaklaşma hali</i> » .....	58
2.2.1.6. Génitif « <i>isim tamlaması</i> ».....	60
2.2.2. Déclinaison externe .....	61
TROISIÈME PARTIE .....	62
3. COMPARAISON ENTRE LE FRANÇAIS ET LE TURC AU NIVEAU DE LA DECLINAISON .....	63
3.1. POSTPOSITIONS DU TURC (EDATLAR) .....	63
3.1.1. Postpositions-particules turques (suffixes de cas) et leurs équivalents français .....	63
3.1.2. Postpositions-mots turques et leurs équivalents français .....	64
3.1.2.1. Postpositions-mots régissant le nominatif.....	65
3.1.2.2. Postpositions-mots régissant le datif et l'accusatif .....	66
3.1.2.3. Postpositions-mots régissant l'ablatif .....	68
3.1.2.4. Postpositions-mots régissant le génitif.....	70
3.2. PREPOSITIONS DU FRANÇAIS .....	72
3.3. LES CAS DU NOM TURCS QUI CORRESPONDENT A QUELQUES FONCTIONS EN FRANÇAIS .....	75
3.4. COMPARAISON ENTRE LE FRANÇAIS ET LE TURC A PROPOS DE L'ORDRE DES MOTS .....	87
QUATRIÈME PARTIE .....	89

CONCLUSION .....	90
ÖZET .....	94
BIBLIOGRAPHIE .....	95

## TABLEAUX ET SCHÉMAS

<b>Tableau 1</b>	Les six cas de la déclinaison latine .....	11
<b>Tableau 2</b>	Les cinq déclinaisons du latin.....	11
<b>Tableau 3</b>	Modèle de la 2 <sup>ème</sup> déclinaison (dominus) .....	13
<b>Tableau 4</b>	Ensemble des déclinaisons latines .....	13
<b>Tableau 5</b>	Le singulier de la première déclinaison.....	14
<b>Tableau 6</b>	Le pluriel de la première déclinaison .....	15
<b>Tableau 7</b>	Le singulier de la deuxième déclinaison.....	15
<b>Tableau 8</b>	Le pluriel de la deuxième déclinaison .....	15
<b>Tableau 9</b>	Déclinaison des noms masculins en ancien français .....	21
<b>Tableau 10</b>	Déclinaison des noms féminins en ancien français .....	21
<b>Tableau 11</b>	Les six cas de la déclinaison interne turque.....	51
<b>Tableau 12</b>	Les valeurs de la déclinaison interne turque .....	52
<b>Tableau 13</b>	Les quatre cas de la déclinaison externe turque.....	61
<b>Tableau 14</b>	Les valeurs de la déclinaison externe turque .....	61
<b>Tableau 15</b>	Remplacement en français des postpositions-particules turques (cas du nom) .....	76
<b>Tableau 16</b>	Remplacement en français des postpositions-mots turques.....	77
<b>Tableau 17</b>	Quelques verbes français dont les rections sont directes et qui régissent aussi le nominatif ou l'accusatif en turc.....	81
<b>Tableau 18</b>	Quelques verbes français dont les rections sont indirectes exigeant les prépositions « à, en, vers, chez, sur (notamment à) » et qui régissent le datif en turc .....	82
<b>Tableau 19</b>	Quelques verbes français dont les rections sont indirectes exigeant les prépositions « de, de chez, par » et qui régissent l'ablatif en turc .....	83
<b>Tableau 20</b>	Quelques verbes français dont les rections sont directes mais qui n'ont pas l'air d'exiger le nominatif ou l'accusatif en turc .....	84
<b>Tableau 21</b>	Quelques verbes français dont les rections sont indirectes exigeant les prépositions « à, en, vers, chez, sur , de, de chez, par, pour » mais qui régissent le nominatif ou l'accusatif en turc .....	85
<b>Tableau 22</b>	Quelques verbes dont les rections sont indirectes dans les deux langues mais qui n'indiquent pas les ressemblances que nous avons démontré dans le tableau15.....	86
<b>Schéma 1</b>	Les langues Indo-européennes .....	8

## INTRODUCTION

Le français est une langue indo-européenne, issue du latin comme toutes les langues romanes. Donc, on attend qu'il comporte certaines règles de la grammaire latine. Pourtant, nous voyons que la plupart d'entre elles disparaissent progressivement dans le passage du latin au français. Parmi ces règles disparues, on peut citer en premier lieu la déclinaison qui était la base de la grammaire latine. Tout au long de ce travail, nous allons essayer d'examiner quand, comment et pourquoi le français a cessé de l'utiliser. Puis, après avoir étudié la déclinaison turque, nous allons tenter de faire une comparaison entre le turc et le français au niveau de la déclinaison.

Les substantifs, les pronoms et les adjectifs latins se déclinaient; ils avaient six cas: *nominatif, vocatif, génitif, datif, accusatif, ablatif*. Le latin repose sur un système comme l'allemand et bien des langues slaves : ce n'est plus l'ordre des mots qui donne sens à un énoncé, mais les suffixes que portent les déclinables.

L'ancienne déclinaison à six cas du latin classique s'était réduite en ancien français à **une déclinaison à deux cas: le cas sujet** (pour le sujet, l'épithète et l'attribut du sujet, l'apposition au sujet, l'apostrophe) et **le cas régime** (pour toutes les autres fonctions), hérités du **nominatif** et de **l'accusatif latin**.

La disparition de la déclinaison, plus précisément la disparition du **cas sujet**, est le phénomène le plus caractéristique du moyen français. La déclinaison n'est plus observée à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Le moyen français se dégage alors de l'ancien français. L'ordre des mots s'en trouve affecté: il devient le principal moyen d'indication des fonctions syntaxiques.

Après la disparition du système fondé sur la déclinaison, ce sont « l’usage de mots-outils (prépositions) » et « les changements de l’ordre des mots » qui ont remplacé les fonctions de la déclinaison latine en français.

Pour ce qui est de la syntaxe, jusqu’au quatorzième siècle, le français distinguait la fonction du mot dans la phrase d’après son cas, et pouvait se permettre des inversions qui sont impossibles aujourd’hui. Cette phrase: *le roi tua le lion* prendra le sens contraire si nous écrivons: *le lion tua le roi*. Au moyen âge, on pourrait écrire sans changer le sens, soit: *li (le) reis tua lo (le) lion*, soit : *lo lion tua li reis*, phrase où les désinences casuelles (et non plus la place) indiquent le sujet et le régime. En latin, pour dire «*Pierre frappe Paul*», on pouvait varier: *Petrus Paulum ferit / Paulum Petrus ferit / Paulum ferit Petrus*. En français, comme dans les autres langues romanes qui n’ont pas de déclinaison, les fonctions fondamentales du nom sont signalées par la place que celui-ci occupe par rapport au verbe: le nom qui précède le verbe remplit la fonction de *sujet*, celui qui suit le verbe remplit la fonction d’*objet* de la phrase.

Reste-t-il des traces de la déclinaison latine en français contemporain? Oui, il en existe plusieurs. Ainsi, deux cas du même mot latin ont parfois donné deux mots différents en français: le nominatif *cantor* a donné « chantre », l’accusatif *cantorem* a donné « **chanteur** »; le nominatif *senior* a donné « **sire** », l’accusatif *seniorem* a donné « **sieur** » (encore employé dans *monsieur*). Mais ces exemples sont très limités, puisque c’est la forme accusative qui est à l’origine des formes françaises. Il ne faut pas cependant oublier notre **s**, marque du pluriel des mots dans le français moderne, héritage de la déclinaison latine.

On considère cependant que les cas du nom latins correspondent à des fonctions bien reconnaissables en français:

- Nominatif = Sujet.
- Vocatif = Apostrophe.
- Accusatif = COD.
- Génitif = Complément déterminatif du nom ou de l'adjectif.
- Datif = COI, particulièrement l'ancien «complément d'attribution», analysé plutôt comme COI<sup>2nd</sup>.
- Ablatif = Complément circonstanciel.

Ce classement, qui a été longtemps la base du classement des fonctions en français, ne correspond que très partiellement à la réalité. Donc, tout au long de cette étude nous allons essayer de les compléter et nuancer.

Quant à la langue turque, elle utilise des déclinaisons qui déterminent la fonction des mots dans la phrase, comme en allemand ou en latin. Il existe six cas (nominatif, accusatif, datif, ablatif, locatif, génitif). En premier lieu, on peut citer le cas **nominatif** ou **“absolu”** ne recevant aucun suffixe, qui peut remplir des fonctions grammaticales variées (*sujet, complément d'objet direct indéfini*). Les cinq cas qui le suivent se divisent en deux catégories bien distinctes, d'après leur nature et leur fonction: **cas grammaticaux** et **cas spatiaux** (on a coutume d'appeler le datif, l'ablatif et le locatif **les cas spatiaux** en raison de leur lien avec l'expression du lieu).

Le français qui n'a pas de déclinaison, exprime ces fonctions au moyen de la préposition et de l'article et en plaçant ordinairement le mot régi à la suite de celui qui le régit. Par exemple, le **nominatif** est le cas qui désigne le sujet de la proposition. Le **génitif**, celui qui sert à désigner la dépendance et l'appartenance, ce qui est marqué en

français par la préposition ***de***. **Le datif** est le cas qui marque l’attribution, la destination, le mouvement vers.

Dans ce travail, on ne va pas étudier tout entièrement la déclinaison latine, car c'est seulement la fonction de la déclinaison sur laquelle nous voulons mettre l'accent. Nous allons d'abord préciser les valeurs et les fonctions de la déclinaison latine. Puis nous allons examiner le processus de chute de la déclinaison du français.

A propos de la déclinaison, nous avons constaté que le turc possède quelques particularités semblables au latin. Donc, nous pouvons essayer de trouver certains cas du nom turcs qui peuvent correspondre à quelques fonctions en français. Cela va nous éclairer pour mieux cerner la construction de la phrase française. Parce que nous, les Turcs, habitués à faire des phrases de façon libre et souple grâce aux cas du nom (déclinaison), nous avons souvent du mal à comprendre la construction rigide et inflexible de la phrase française. Si on met l'accent sur cette différence au sein de la didactique de français langue étrangère, si on l'explique bien aux élèves turcs, nous croyons que cela va nous fournir certaines facilités pour la compréhension des phrases françaises.

## **PREMIÈRE PARTIE**

## **1. DISPARITION DE LA DECLINAISON LATINE DU FRANÇAIS**

### **1.1. Qu'est-ce qu'une déclinaison?**

« Ensemble des formes (désinence) que prennent les noms, pronoms et adjectifs des langues à flexion, suivant les nombres, les genres et les cas » (ROBERT, 1993, p.551).

C'est la forme que prend un mot selon sa fonction grammaticale dans la phrase. En latin, un mot n'aura pas la même forme selon qu'il est, par exemple, sujet ou complément d'objet, sa terminaison changera. La forme «*cas sujet*» n'aura pas la même terminaison que le «*cas objet*». L'ensemble des cas, c'est-à-dire des formes possibles pour un même mot, est appelé **déclinaison**. La déclinaison latine est composée de six cas. Décliner un mot, c'est énumérer ses différents cas. Par comparaison, d'autres langues indo-européennes (de même famille que le latin), vivantes ou mortes, présentent une déclinaison avec un nombre de cas variable: le grec ancien présente cinq cas, le sanskrit (langue ancienne de l'Inde) en a huit, le russe moderne six, l'allemand moderne quatre (VALLAT, 1996, p.4).

### **1.2. Chute de la déclinaison « du latin au français moderne »**

#### **1.2.1. Langue latine**

Le latin est la langue des habitants du Latium (région située au centre de l'actuelle péninsule italienne, sur la rive gauche du cours inférieur du Tibre, dont Rome est le cœur. Il est de la famille indo-européenne. Outre son état classique, il connaît également une série de dialectes comme le falisque (Faléries), le prénestin (Préneste) (MEURANT, 2005, p.1).

Les linguistes, après avoir hésité entre deux méthodes, dont l'une consiste à classer les langues d'après les ressemblances de leur structure grammaticale et l'autre, à les ranger d'après leur communauté d'origine, se sont ralliés à une classification qui concilie à peu près les deux principes:

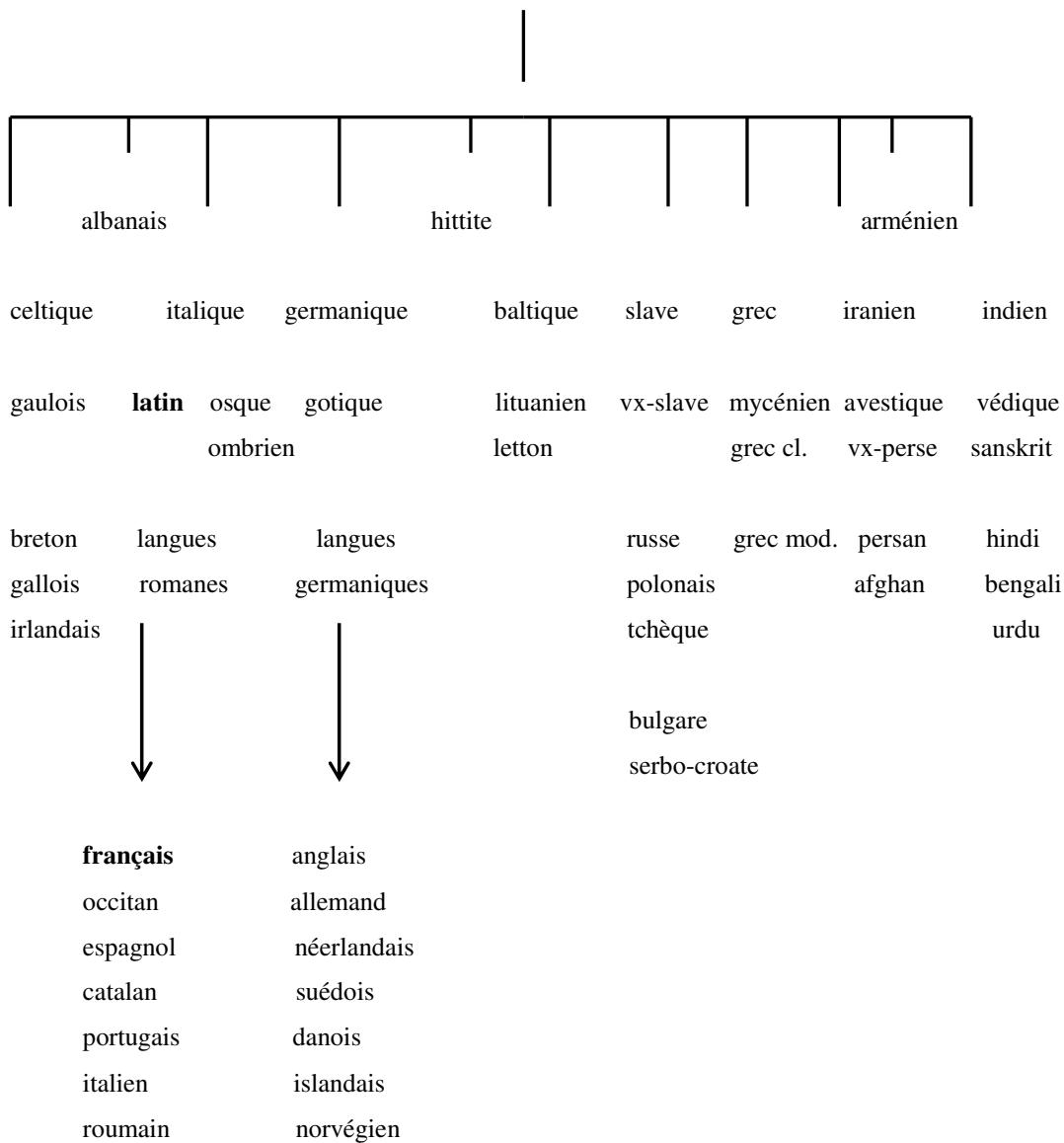
**Les langues isolantes** se composent d'éléments monosyllabiques et invariables, renfermant une idée complète et fixe, juxtaposés les uns aux autres sans fusion: ainsi le chinois, le japonais, le siamois. Exemple: la phrase *ma sœur aînée se tient à l'intérieur de la maison* se dira en chinois *Wo tse tse tai fang nei tch'e*, c'est-à-dire, mot à mot : *moi sœur être dans maison intérieur*.

**Les langues flexionnelles** joignent à des radicaux des éléments dénués de sens isolément, de telle sorte que l'ensemble ait une signification précise. Les radicaux sont fléchis, altérés pour donner naissance à d'autres formes ou sens. Les langues flexionales se divisent en deux grandes familles: langues chamito-sémitiques (égyptien, berbère, etc.) et langues indo-européennes (exemple: le français *je vais, tu vas, il va*).

**Les langues agglutinantes** comprennent toutes les langues qui ne sont ni isolantes ni flexionales, les divers radicaux se juxtaposent les uns aux autres en fusionnant. Les mots sont formés d'une racine, exprimant l'idée essentielle et autour de laquelle s'agglutinent des préfixes et des suffixes exprimant les idées accessoires. A ce groupe appartiennent: les langues ouralo-altaïques, dravidiennes, malayo-polynésiennes, **le turc**, le mongol, l'esquimaux, le malais, le bantou, etc. Ainsi, en turc *ev=maison, evden= de la maison, evlerden = des maisons* (DEMAT, M. et LALOUP, J., 1961, p.1).

## Schéma 1

### Les langues Indo-européennes



Le latin appartient à la famille indo-européenne. On appelle cette famille indo-européenne parce que ses représentants s'étendent de l'Irlande au sous-continent indien et de la Scandinavie au bassin méditerranéen (MEURANT, 2005, p.1).

Le latin qui était d'abord la langue des habitants de Rome, s'est répandu par la conquête romaine, d'abord dans toute l'Italie, puis dans le monde méditerranéen. Plus tard, lorsqu'à la suite des invasions barbares, l'empire romain a été désagrégé, le latin s'est altéré dans les divers pays. Les langues qui ont résulté de cette transformation variée du latin et qui ont continué à évoluer chacune dans son domaine propre s'appellent **langues romanes**: ce sont l'italien, le français, le catalan, l'espagnol, le portugais, le rhéto-roman et le roumain (CLAUDE, 1955, p.6).

Toutes les langues romanes viennent du latin, langue indo-européenne, issue de la famille des langues italiques, qui s'est imposée dans la partie occidentale de l'empire romain et au nord du Danube, en Dacie, aux dépens notamment du celtique. Dans la majeure partie de l'Empire d'Orient (Byzance), où domine la culture hellénistique, le grec a mieux résisté au latin (PROBENSEN, 2000, p.1).

Au fil des conquêtes qu'engrangeront les Romains, leur langue va essaimer jusqu'aux confins du monde connu de l'Antiquité, puis acquérir une dimension plus large encore au cours du Moyen Âge et de la Renaissance. Aujourd'hui, il est encore en usage à Vatican (MEURANT, 2005, p.1).

Le déclin du latin (au plan administratif et politique) s'amorce en 1539, lorsque François I<sup>e</sup> signe l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui décrète que tous les documents officiels de son royaume seront désormais rédigés en français. Mais le latin n'en reste pas moins la langue de choix d'intellectuels de la stature de Thomas More et d'Érasme qui l'utilisent pour écrire et correspondre. Nombreux sont d'ailleurs les ouvrages philosophiques et scientifiques ou les thèses de doctorat qui, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, seront rédigées en latin par des figures aussi prestigieuses que Descartes, Newton, Bergson ou Durkheim. Aujourd'hui encore, des articles scientifiques sont publiés dans cette langue quand leur rédacteur veut atteindre un large public sans recourir à l'anglais, ou plus simplement prendre plaisir à cet exercice (MEURANT, 2005, p.2).

### 1.2.2. Déclinaison et l'ordre des mots du latin

Dans la langue latine, la déclinaison affectait les **noms**, les **adjectifs** et les **pronoms** (les déclinables). Elle servait à marquer les rapports de cas, de genre et de nombre à l'aide des flexions qui pouvaient varier suivant la nature des noms, et, par suite, les classaient en plusieurs catégories, dites elles-mêmes déclinaisons (HATZFELD et DARMESTETER, 1900, p.341).

Les déclinables avaient six cas: ***nominatif, vocatif, génitif, datif, accusatif, ablatif***: *Paul (sujet), Paul, de Paul, à Paul, Paul (complément direct), de ou par Paul.* Comme toutes les autres langues à déclinaisons, le latin fait varier les noms en cas, l'ensemble de ces variations forme une **déclinaison**. Les mots du système nominal latin possèdent généralement trois caractéristiques: ce sont **le genre** (masculin - féminin + neutre), **le nombre** (singulier - pluriel) et **le cas**. Les deux premiers se retrouvent en français tandis que le troisième en a disparu (VALLAT, 1996, p.4).

Un mot latin change de finale selon le rôle qu'il joue dans la phrase. C'est pourquoi le latin est une langue dite «**flexionnelle** » parce qu'il marque les rapports grammaticaux, les fonctions des mots ou les liens qui les unissent, par des variations de leurs finales. Les flexions qu'affichent les déclinables s'appellent **les cas**. L'ensemble des variations ainsi fixées (selon le cas, le genre et le nombre qui sont mobilisés) s'appelle une **déclinaison**. Chacune d'elles comprend 6 cas, répartis en 12 formes (6 au singulier et 6 au pluriel). (VALLAT, 1996, p.5).

**Tableau 1**  
**Les six cas de la déclinaison latine**

CAS	FONCTION
<b>Nominatif</b>	Sujet ou attribut du sujet
<b>Vocatif</b>	Mot mis en apostrophe
<b>Accusatif</b>	C.O.D. ou attribut du C.O.D.
<b>Génitif</b>	Complément du nom
<b>Datif</b>	C.O.I. ou C.O.I. <sup>2nd</sup>
<b>Ablatif</b>	Compléments circonstanciels (moyen, manière)

Chaque mot ne possède pas sa déclinaison spécifique. Tous se rattachent à un modèle qu'il faut impérativement connaître. Le latin dispose de 5 déclinaisons. Les mots y sont classés non pas à partir de la terminaison de leur **nominatif singulier**, mais sur la base de leur **génitif singulier** (MEURANT, 2005, p.10).

**Tableau 2**  
**Les cinq déclinaisons du latin**

Déclinaisons	Nominatifs	Génitifs
<b>1<sup>re</sup></b>	-a (F)	-ae
<b>2<sup>e</sup></b>	-us, -er (M), -um (N)	-ī
<b>3<sup>e</sup></b>	... (M/F/N)	-is
<b>4<sup>e</sup></b>	-us (M)	-ūs
<b>5<sup>e</sup></b>	-ēs (F)	-eī

Comment distingue-t-on les déclinaisons entre elles? On les classe d'après la terminaison (désinence) du cas **génitif**. Le génitif permet d'affecter automatiquement un mot à sa déclinaison, le nominatif fournit les moyens d'en déterminer le genre. Le génitif singulier joue donc un rôle très important. Une fois retirée sa désinence, on obtient le radical du mot considéré. Par exemple pour décliner le mot **pater**, il faut recourir à son génitif **patr-is** qui fournit le radical où viendront s'ancrer les autres désinences que comporte sa déclinaison. C'est à partir de cet élément que s'ajouteront les autres désinences qui forment sa déclinaison (VALLAT, 1996, p.4).

Ainsi, le mot **capra** a pour génitif **caprae**: il appartient à la première déclinaison. Le mot **lupus** a pour génitif **lupi**: il appartient à la 2<sup>e</sup> déclinaison. Un mot comme **manus** (la main) a pour génitif **manus**: il relève de la 4<sup>e</sup> déclinaison. C'est pourquoi, lorsqu'on apprend un substantif latin, on retient deux cas: le nominatif et le génitif, par exemple: **capra, caprae** (féminin): la chèvre. On abrège ainsi: **capra, ae** (f) ; **lupus, lupi** (masculin): le loup, abrégé en **lupus, i** (m) (VALLAT, 1996, p.5).

Pour connaître ces 5 déclinaisons, il suffit de retenir la déclinaison des onze mots suivants : **rosa (rose), dominus (maître), puer (enfant), templum (temple), labor (travail), avis (oiseau), corpus (corps), cubile (lit), manus (main), cornu (corne), dies (jour)**. Le nominatif et le vocatif aux deux nombres sont toujours semblables, sauf au singulier des noms comme **dominus** ; il est donc inutile d'indiquer la forme de ce cas. Le nominatif et l'accusatif sont identiques dans les noms neutres ; le datif et l'ablatif sont toujours identiques (REINACH, 1912, p.22).

De ce qui précède, il découle que tout mot latin comporte une partie stable ou fixe, que nous appellerons provisoirement le **radical**, et une partie mobile ou variable, qui porte le nom de **désinence**. Prenons à titre d'exemple **dominus**, modèle de la 2<sup>e</sup> déclinaison (BOUILLON (A), 2006, p.1).

**Tableau 3**  
**Modèle de la 2<sup>e</sup> déclinaison (dominus)**

Cas	Singulier	Pluriel
<b>Nominatif</b>	Dominus	Domini
<b>Vocatif</b>	Domine	Domini
<b>Accusatif</b>	Dominum	Dominos
<b>Génitif</b>	Domini	Dominorum
<b>Datif</b>	Domino	Dominis
<b>Ablatif</b>	Domino	Dominis

**Tableau 4**  
**Ensemble des déclinaisons latines**

(I)	Ros-a, a, am, ae, ae, a..... Ros-ae, ae, a, arum, is, is	
(II)	1	Domin-us, e, um, i, o, o..... Domin-i, i, os, orum, is, is
	2	Puer, puer, puer-um, i, o, o ..... Puer-i, i, os, orum, is, is
	3	Templ-um, um, um, i, o, o ..... Templ-a, a, a, orum, is, is
(III)	1	Consul, consul, consul-em, is, i, e, ..... Consul-es, es, es, um, ibus, ibus
	2	Flumen, flumen, flumen, flumin-is, i,e ..... Flumin-a, a, a, um, ibus, ibus
	3	Civ-is, is, em, is, i, e ..... Civ-es, es, es, ium, ibus, ibus
	4	Mar-e, e, e, is, i, I ..... Mar-ia, ia, ia, ium, ibus, ibus
(IV)	Man-us, us, um, us, ui, , u ..... Man-us, us, us, uum, ibus, ibus	
(V)	Di-es, es, em, ei, ei, e ..... Di-es, es, es, erum, ebus, ebus	

Maintenant, essayons d'expliquer les valeurs de la déclinaison latine sur un hexamètre de Virgile:

« *Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt.* »

Mot à mot: « *fermez à présent les ruisseaux (canaux d'irrigation), enfants ; assez les prés ont bu* ».

En français: « *fermez à présent les ruisseaux, enfants; les prés ont assez bu* ».

On reconnaît dans ***rivos (ruisseaux)***, l'accusatif pluriel de ***rivus*** (2<sup>e</sup> déclinaison); dans ***pueri (enfants)***, le vocatif pluriel de ***puer*** (même déclinaison); dans ***prata (prés)***, le nominatif pluriel de ***pratum*** (même déclinaison) (REINACH, 1912, p.31, 32).

Pour conclure, voici quelques exemples en ce qui concerne le singulier et le pluriel de la première et de la deuxième déclinaison (JEANNEAU, 2002):

**Tableau 5**  
**Le singulier de la première déclinaison**

<b>Nominatif</b>	Pulchra <i>pueLLA</i>	<i>Une belle jeune fille</i> se promène.
<b>Vocatif</b>	Pulchra <i>pueLLA</i>	<i>Belle jeune fille</i> , promène-toi!
<b>Accusatif</b>	Pulchram <i>pueLLAM</i>	Il regarde <i>la belle jeune fille</i> .
<b>Génitif</b>	Pulchrae <i>pueLLAE</i>	La robe <i>de la belle jeune fille</i> est bien repassée.
<b>Datif</b>	Pulchrae <i>pueLLAE</i>	Je donne une rose <i>à une belle jeune fille</i> .
<b>Ablatif</b>	Pulchra <i>pueLLA</i>	Je travaille avec <i>une belle jeune fille</i> .

**Tableau 6**  
**Le pluriel de la première déclinaison**

<b>Nominatif</b>	Pulchrae puellae	<i>De belles jeunes filles</i> se promènent.
<b>Vocatif</b>	Pulchrae puellae	<i>Belles jeunes filles</i> , promenez-vous!
<b>Accusatif</b>	Pulchras puellas	Il regarde <i>les belles jeunes filles</i> .
<b>Génitif</b>	Pulchrarum puellarum	Les robes <i>des belles jeunes filles</i> sont bien repassées.
<b>Datif</b>	Pulchris puellis	Je donne des roses <i>aux belles jeunes filles</i> .
<b>Ablatif</b>	Pulchris puellis	Je travaille avec <i>de belles jeunes filles</i> .

**Tableau 7**  
**Le singulier de la deuxième déclinaison**

<b>Nominatif</b>	Bonus dominus	<i>Un bon maître</i> se promène.
<b>Vocatif</b>	Bone domine	<i>Bon maître</i> , promène-toi !
<b>Accusatif</b>	Bonum dominum	Il regarde <i>le bon maître</i> .
<b>Génitif</b>	Boni domini	La chemise <i>du bon maître</i> est bien repassée.
<b>Datif</b>	Bono domino	Je donne une rose <i>au bon maître</i> .
<b>Ablatif</b>	Bono domino	Je travaille avec <i>le bon maître</i> .

**Tableau 8**  
**Le pluriel de la deuxième déclinaison**

<b>Nominatif</b>	Boni domini	<i>Les bons maîtres</i> se promènent.
<b>Vocatif</b>	Boni domini	<i>Bons maîtres</i> , promenez-vous !
<b>Accusatif</b>	Bonos dominos	Il regarde <i>les bons maîtres</i> .
<b>Génitif</b>	Bonorum dominorum	La chemise <i>des bons maîtres</i> est bien repassée.
<b>Datif</b>	Bonis dominis	Je donne une rose <i>aux bons maîtres</i> .
<b>Ablatif</b>	Bonis dominis	Je travaille avec <i>de bons maîtres</i> .

Du point de vue morphologique il y a lieu de rappeler que, le nombre des cas latins est plus réduit qu'il n'est traditionnellement admis, c'est-à-dire inférieur à cinq: il y a les coïncidences morphologiques entre le datif et l'ablatif au pluriel de toutes les déclinaisons et au singulier de la déclinaison II, entre le nominatif et l'accusatif des neutres, entre le génitif et le datif de la déclinaison I, etc. (OSTRA, 1975, p.21).

Le latin n'a pas d'article: *panis* signifie à la fois *le pain*, *un pain* et *du pain*. En français, le substantif ne change de genre qu'au pluriel; quelques substantifs ont aussi une forme spéciale pour le féminin (*chasseur*, *chasseresse*). Les relations du substantif avec ce qui précède ou ce qui suit sont indiquées par des prépositions ou par l'ordre des mots (*je dis à Paul*, *j'aime Paul*). En latin, ces relations sont marquées par les cas du nom (REINACH, 1912, p.21).

**L'ordre des mots** ne donne pas forcément sens à un énoncé dans la langue latine. Ce sont les finales des déclinables (les cas) qui marquent les fonctions des noms dans la phrase; comme on le constate clairement dans les exemples ci-dessous:

*Seruī dominōs uident.*

« (Les) *esclaves* voient (leurs) *maîtres* ».

*Dominī seruōs uident.*

« (Les) *maîtres* voient (leurs) *esclaves* ».

Puisque l'ordre des mots n'a pas de valeur proprement grammaticale, les deux premiers vocables de ces phrases latines peuvent être permutés sans changer fondamentalement le sens de l'énoncé:

**1a : *Dominī seruōs uident***

**1b : *Seruōs dominī uident.***

« (Les) **maîtres** voient (leurs) esclaves »

**2a : *Seruī dominōs uident***

**2b : *Dominōs Seruī uident.***

« (Les) **esclaves** voient (leurs) **maîtres** ».

Il n'y a aucune différence de sens entre les phrases **1a** et **1b**, ainsi qu'entre **2a** et **2b**. Dans la phrase **1a**, *dominī* (*maître*) est le *sujet*, *seruōs* (*esclaves*) est le *complément* de la phrase. Bien que leurs places changent dans la phrase **1b**, leurs fonctions demeurent fixes parce qu'elles sont marquées par leurs suffixes et non pas par leurs places. La même chose est valable aussi pour les phrases **2a** et **2b** (MEURANT, 2005, p.9).

### 1.2.3. Déclinaison de l'ancien français

On distingue dans l'évolution du français quatre stades:

1. L'ancien français (842-v. 1350),
2. Le moyen français (v. 1350-v. 1600),
3. Le français classique (v. 1600- v.1800)
4. Le français moderne (v.1800-nos jours) (PROBENSEN, 2000, p.4)

Avec les invasions barbares, les différentes parties de l'Empire Romain ont été peu à peu isolées l'une de l'autre et du centre. D'abord, la Dacie a été abandonnée aux Goths, ensuite les différentes provinces sont devenues de plus en plus autarciques avant de tomber entre les mains de peuples germaniques: Goths, Vandales, Lombards, Burgondes et Francs. Le parler populaire (le *latin vulgaire* ou *bas latin*), déjà distinct du *latin littéraire* ou *latin classique*, s'est différencié dans les provinces isolées. Seule l'Église, devenue institution d'État par l'interdiction du paganisme par Théodose en 391, a pu maintenir une certaine unité de la langue latine et une certaine culture classique. Le *proto-roman* (nom donné par les philologues à la langue parlée du haut Moyen Âge) s'est scindé d'abord en *sarde* et en *roman continental*. *Le sarde* est la langue romane la plus conservatrice, c'est-à-dire celle qui a le mieux conservé la forme linguistique du latin. Les autres langues romanes se sont différenciées à leur tour. Une distinction très importante est celle qui résulte entre les langues romanes occidentales, où le *s* final du latin se maintient, et les langues romanes orientales, par exemple *l'italien*, où le *s* final a disparu. Ainsi, les déclinaisons nominales deviennent très différentes (PROBENSEN, 2000, p. 2).

Vers l'an 800, le latin du nord de la Gaule a pris des caractères assez particuliers pour qu'il ne puisse plus se confondre avec le latin véritable, que la réforme des études à l'époque de Charlemagne avait d'ailleurs restitué comme langue de culture.

En 813, le concile de Tours a prescrit aux prédicateurs de faire leurs homélies « *in rusticam romanam linguam* » en langue romane populaire, et non pas en latin. *Les Serments de Strasbourg(842)* sont le plus ancien témoignage de cette nouvelle langue: Charles le Chauve et Louis le Germanique ont confirmé leur alliance par des serments, prononcés en « français » par Louis et par les soldats de Charles et en « germanique » par Charles et par les soldats de Louis. Ce document a été suivi de divers textes; ils se sont multipliés à partir de 1100 (GREVISSE, 1993, p.11).

Dans les anciens textes français, on observe pour le **nom** et ses **déterminants** des variations **en cas, en genre, en nombre et en personne**. L'ancienne déclinaison à six cas du latin classique s'était réduite en ancien français à **une déclinaison à deux cas: le cas sujet et le cas régime**, hérités du **nominatif** et de **l'accusatif latin** (PICOCHE et MARCHELLO-NIZIA 1996, p.217).

L'ancien français a conservé du latin un système de **déclinaison simplifié à deux cas :**

- **Cas sujet:** pour les fonctions de sujet, attribut du sujet, apposition au sujet et apostrophe.
- **Cas régime:** pour tous les compléments (CADOT-COLIN, 2001, p.4).

La déclinaison des substantifs en ancien français se fait selon deux types bien distincts, l'un pour les substantifs masculins, l'autre pour les substantifs féminins. En outre, il y a des substantifs indéclinables de l'un et de l'autre genre. Le point de départ de la déclinaison des substantifs masculins est donné par la seconde déclinaison latine: **murus** donne **murs; muri, mur; murum, mur; muros, murs**. Autrement dit, le **s** caractérise le nominatif singulier et l'accusatif pluriel; l'accusatif singulier et le nominatif pluriel offrent le radical sans modification (HATZFELD et DARMESTETER, 1900, p.342, 343).

La plupart des noms masculins étaient déclinés comme suit :

- |             |            |  |
|-------------|------------|--|
| Singulier : | Cas sujet  | : <i>Li murs</i> ( <i>lat. murus</i> : nominatif)  |
|             | Cas régime | : <i>Le mur</i> ( <i>lat. murum</i> : accusatif)   |
| Pluriel :   | Cas sujet  | : <i>Li mur</i> ( <i>lat. muri</i> : nominatif)    |
|             | Cas régime | : <i>Les murs</i> ( <i>lat. muros</i> : accusatif) |

Le cas sujet du singulier et le cas régime du pluriel sont marqués par un « *s* », le cas régime du singulier et le cas sujet du pluriel n'ont pas de « *s* ». On voit que le *s* du roman correspond au *s* du latin (GREVISSE, 1993, p.11).

Pour les noms et les adjectifs masculins, il existe trois déclinaisons. La première, de loin la plus fréquente et qui concerne la majorité des noms et tous les adjectifs se marque par une opposition de terminaison: **-s** (cas sujet singulier et cas régime pluriel) / **zéro** (*cas régime singulier et cas sujet pluriel*); les mots en **-s** (***cors***) sont donc indéclinables, ainsi que ceux en **-z** (***braz***). La deuxième concerne les noms et adjectifs en **-e** (*frere, povre*), qui ne marque que le cas régime pluriel d'un **-s**. La troisième concerne un petit groupe de noms animés humains: la forme du cas sujet singulier est nettement différente de la forme commune aux trois autres cas, elle est parfois accentuée différemment, parfois plus courte d'une syllabe. Le tableau 9 donne la plupart des formes possibles, les plus courantes étant en caractère gras (PICOCHE et MARCHELLO-NIZIA, 1996, p.218):

**Tableau 9**  
**Déclinaison des noms masculins en ancien français**

	Singulier			pluriel		
Cas Sujet	Li	Bons Beaus Povre Granz Mieldre	Murs ( <i>1<sup>e</sup> decl</i> ) Cors ( <i>1<sup>e</sup> decl</i> ) Frere ( <i>2<sup>e</sup> decl</i> ) Huem/hon/on ( <i>3<sup>e</sup> decl</i> ) Lerre ( <i>3<sup>e</sup> decl</i> ) Troveve ( <i>3<sup>e</sup> decl</i> )	Li	Bon Bel Povre Grant Meillor	Mur Cors Frere Homme Larron Troveor
Cas Régime	Le	Bon Bel Povre Grant Meillor	Mur Cors Frere Homme Larron Troveor	Les	Bons Beaus Povres Granz Meillors	Murs Cors Freres Hommes Larrons Troveors

Dès les origines de la langue, les substantifs féminins ont perdu toute trace de déclinaison autre que la distinction du singulier et du pluriel. Les noms et adjectifs féminins sont globalement indéclinables et ne marque qu'une opposition de nombre. Toutefois, au singulier seulement, quelques noms présentent une forme spécifique pour le cas sujet. On a le tableau suivant, où sont indiquées en gras les formes les plus courantes (PICOCHE et MARCHELLO-NIZIA, 1996, p.218):

**Tableau 10**  
**Déclinaison des noms féminins en ancien français**

	Singulier			pluriel		
Cas Sujet	La	Bone Bele Granz/grant Mieldre/meillor Povre	Dame Citez/cité N�s/nef Suer None	Les	Bones Beles Granz Meillors Povres	Dames Citez N�s Serors Nonains
Cas R�gime	La	Bone Bele Grant Meillor Povre	Dame Cit� Nef Seror Nonain			

## LE CAS SUJET (CS)

### - Sujet du verbe

*Li reis est fiers e sis curages pesmes.*

(*Le roi* est orgueilleux et sa détermination encore pire).

### - Attribut :

*Prist a moillier Orable la roine ; et si fu feme le roi Tiebaut d'Aufrique.*

(Il prit pour **femme** Orable la reine ; elle fut l'épouse du roi Thibaut d'Afrique).

### - Apposition du sujet :

*Oiez, seignor, Deus vos croisse bonté, Li glorieus, li rois de majesté !*

(Le glorieux, **le roi** de majesté)

### - Apostrophe :

*Biaus niés , ne dites jamés tel parole.*

(**Cher neveu**, ne dis plus de telles paroles)

## LE CAS RÉGIME (CR) (Tout ce qui n'est pas le CS : COD, COI)

### - Apposition au COD :

*Deu reclama, le vrai justisier.*

(Il invoqua Dieu, **le véritable justicier**.)

### - Attribut du COD :

*Tant le servirent volentiers. Que il les fist puis chevaliers.*

(Ils le servirent de si bons grés qu'il les a depuis faits **chevaliers**)

### - Complément d'objet indirect précédé de préposition :

*Li contes retourne a parler de Lancelot qui estoit malades chiés l'antain.*

(Le conte revient **sur Lancelot** qui se trouvait malade chez la tante) (ELISE ET ALEX, 2005).

En bref, du latin à l'ancien français, deux formes seulement ont survécu: le nominatif (**cas sujet**), et l'accusatif (**cas régime**). La présence d'une désinence permet de distinguer le cas sujet du cas régime (employé pour les compléments). On pourra donc trouver:

**- Le complément en tête de phrase:**

**AF :** *la novele* oï conter.

**FM :** *j'ai entendu raconter la nouvelle.*

**- Le verbe en tête de phrase:**

**AF :** *Dist li rois.*

**FM :** *Le roi dit.*

**- Le sujet et le complément devant le verbe:**

**AF :** Quant *li rois la novele* oï.

**FM :** *Quand le roi entendit la nouvelle* (CADOT-COLIN, 2001, p.2, 3).

#### 1.2.4. Moyen Français et chute de la déclinaison

La disparition de la déclinaison, plus précisément la disparition du **cas sujet**, est le phénomène le plus caractéristique du moyen français. On met cela en rapport avec le fait que l'ordre des mots perd progressivement la liberté qu'il avait en ancien français: la place normale du sujet est devant le verbe (GREVISSE, 1993, p.12).

Dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, la langue populaire commence à abandonner ce système de déclinaison pour faire triompher exclusivement *l'accusatif* comme cas unique. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, et déjà au XII<sup>e</sup> siècle en Angleterre, les règles de la déclinaison ne sont plus l'expression même de la langue vivante, mais la tradition d'un enseignement d'école, d'usages grammaticaux antérieurs, en voie de disparaître ou déjà

disparus dans l'emploi courant. A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup>, on constate presque la complète disparition de la vieille déclinaison (HATZFELD et DARMESTETER, 1900, p.346).

Les cas ont commencé à disparaître de la langue française vers le commencement du quatorzième siècle; on a seulement conservé la forme du **cas régime** pour toutes les fonctions, **sujet** ou **compléments**. Voilà pourquoi, à partir de ce moment, le *s* est devenue la marque du **pluriel**, puisque le cas régime du singulier n'avait pas de *s*, et que le cas régime du pluriel avait un *s* (VALLAT, 1996, p.5).

La déclinaison n'est plus rigoureusement observée à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Le moyen français se dégage progressivement de l'ancien français. L'ordre des mots s'en trouve affecté: il devient le principal moyen d'indication des fonctions syntaxiques. Dans les textes en prose, l'ordre des mots devient plus rigide. C'est à partir de ce moment que la déclinaison a cessé de fonctionner comme procédé grammatical (VALLAT, 1996, p.6).

La perte de la déclinaison nominale et adjectivale est achevée au XV<sup>e</sup> siècle. Dès les origines, la déclinaison à deux cas est observée de façon plus ou moins régulière selon le genre littéraire: très irrégulièrement en anglo-normand dès la version la plus ancienne de la *Chanson De Roland*, avec une grande régularité dans les textes les plus soignés écrits en scripta franco-picarde jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. A ce moment, le système de la déclinaison a disparu: pour l'immense majorité des noms et adjectifs jusque-là déclinables, c'est la forme du **cas régime** qui s'est imposée, tant au singulier qu'au pluriel (PICOCHE et MARCHELLO-NIZIA, 1996, p.219).

Voici les formes qui montrent l'évolution de la déclinaison de l'adjectif latin **purus**, (**pur** en français) dans le latin, l'ancien français et le français moderne (PICOCHE et MARCHELLO-NIZIA, 1996, p.220):

**Latin (6 cas)**

	<i>Masculin</i>		<i>Féminin</i>	
	<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>	<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>
<b>Nominatif</b>	purus	puri	pura	purae
<b>Vocatif</b>	pure	puri	pura	purae
<b>Accusatif</b>	purum	puros	puram	puras
<b>Génitif</b>	puri	purorum	purae	purarum
<b>Datif</b>	puro	puris	purae	puris
<b>Ablatif</b>	puro	puris	pura	puris

**Ancien français (2 cas)**

	<i>Masculin</i>		<i>Féminin</i>	
	<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>	<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>
<b>Cas sujet</b>	purs	pur	pure	pures
<b>Cas régime</b>	pur	purs	pure	pures

**Français moderne (il n'y a plus de déclinaison)**

<i>Masculin</i>		<i>Féminin</i>	
<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>	<i>Singulier</i>	<i>Pluriel</i>
pur	purs	pure	pures

### 1.2.5. Les causes de la disparition de la déclinaison

Quelles étaient les causes profondes de la décomposition du système de la déclinaison latine? Pour répondre à cette question, il faut recourir aux **facteurs internes** et **externes** qui ont déterminé les déséquilibres et tensions de ce système et qui ont provoqué les changements qui devaient aboutir à sa disparition.

L'évolution du latin vulgaire dans le domaine de la déclinaison se caractérise par l'appauprissement progressif du système des **moyens d'expression paradigmatisques** dont l'importance va en diminuant et par l'augmentation parallèle de l'importance des **moyens d'expression syntagmatiques**: le nombre des **variantes flexionnelles** diminue tandis que l'inventaire, la fréquence et les possibilités d'application des **syntagmes composés d'éléments indépendants** sont en expansion. Dans le domaine de la flexion nominale, cette mutation du type « **synthétique** » du latin en type « **analytique** » — qui est celui des langues romanes — s'est manifestée de façon plus nette et plus poussée que dans les autres systèmes flexionnels: la flexion verbale par exemple n'en a été atteinte que partiellement, se contentant au fond de la simplification et de la normalisation des procédés formels respectifs. La flexion nominale, elle a éliminé complètement certains systèmes formels du latin, tel le riche système de la déclinaison casuelle, ce qui a entraîné l'élimination quasi totale du modèle paradigmatique de la flexion des déclinables (OSTRA, 1975, p.28).

Pendant longtemps on considérait que cette évolution était directement déterminée par la structure du latin classique, qu'elle était le résultat nécessaire de l'action des **facteurs linguistiques internes**. On supposait, en effet, que l'évolution des langues de type synthétique vers un type analytique était la direction normale, nécessaire et inévitable de l'évolution linguistique: toute langue synthétique serait ainsi vouée à devenir analytique par la voie de la régularisation et de la destruction progressive de ses systèmes paradigmatisques (OSTRA, 1975, p.28).

Cependant, on sait à l'heure actuelle que l'histoire de certaines langues témoigne d'une évolution inverse et que de nombreuses langues indo-européennes conservent une structure essentiellement synthétique depuis les millénaires sans que rien n'annonce leur mutation structurelle prochaine. Dans le domaine de la flexion nominale, on pourrait citer à titre d'exemple *le tchèque* ou les langues slaves en général: le système de la déclinaison de ces langues est très pareil au système du latin. Pourtant, il n'y a rien qui permette de conclure à un besoin de remplacer ce système paradigmique par des procédés syntagmatiques. Il semble donc que la direction prise par l'évolution de la flexion nominale en latin n'est pas attribuable à quelque loi générale de l'évolution interne des langues (OSTRA, 1975, p.29).

La tendance vers la fusion morphologique des formes casuelles s'imposait très nettement dans le latin vulgaire et ses conséquences ont marqué le système flexionnel de façon plus profonde que les autres tendances. La réduction du système casuel constitue l'aspect le plus important de l'évolution de la flexion nominale latine et romane. En examinant ce problème, on doit prendre en considération les **changements phonétiques** et les **constructions prépositionnelles** parmi les facteurs internes (OSTRA, 1975, p.21).

Au fil des siècles, il s'est produit des **modifications phonétiques** (c'est-à-dire concernant la prononciation des mots) et plusieurs cas se sont confondus entre eux, entraînant une diminution de leur nombre. L'ancien français (11-12<sup>e</sup> siècles) ne possède plus que deux cas (le cas sujet et le cas régime). A partir des 13-14<sup>e</sup> siècle, seul le **cas régime** subsiste : c'est lui qui est à la base des mots du français moderne. Le même phénomène s'est produit en espagnol et en italien, encore plus tôt. Parmi les langues romanes, seul le roumain a conservé une déclinaison (VALLAT, 1996, p.6).

Le **relâchement phonétique** a été une des causes de l'affaiblissement des déclinaisons. Par exemple, l'accusatif en **-um**: on sait que Cicéron lui-même, quand il parlait familièrement, estompait le **m** final. Cette disparition s'est faite très tôt, et de

manière générale, dans le latin parlé. **L'accusatif** en [u], s'ouvrant légèrement en [o], s'est alors confondu avec **le datif et l'ablatif** en [o]. On a abouti à une forme de complément quasiment unique. De même, les noms qui avaient un **accusatif** en -em et un **ablatif** en -e ont perdu le m, et on voit que les deux formes se confondent aussi (OSTRA, 1975, p.21).

Le **-m** final ayant disparu dans la prononciation dès l'époque classique, les formes de l'accusatif ont fini par coïncider avec d'autres formes casuelles: dans la déclinaison I, l'accusatif (*rosam*) s'est confondu avec le nominatif (*rosa*); dans les déclinaisons II et III, l'accusatif a fini par ressembler beaucoup à l'ablatif, etc.

La disparition des différences quantitatives entre les voyelles, leur remplacement par les distinctions de timbre et l'effacement de certaines d'entre ces dernières ont eu pour conséquence la neutralisation morphologique de certaines autres oppositions casuelles de sorte que, dans le latin vulgaire, le système des oppositions casuelles s'en trouve singulièrement appauvri: au singulier de la déclinaison I, il n'y avait que deux formes morphologiquement distinctes, à savoir *rosa* qui correspond au nominatif *rosa*, à l'accusatif *rosam* et à l'ablatif *rosā* du latin classique; et la forme *rose* correspondant aux génitif et datif *rosae*. Au singulier de la déclinaison II, il y avait trois formes distinctes: le nominatif *dominus*, le génitif *domini* et la forme *domino* correspondant au datif-ablatif et à l'accusatif *dominum*. A la déclinaison III, il y a eu l'effacement de la distinction entre l'accusatif (*urbem*) et l'ablatif (*urbe*). (OSTRA, 1975, p.21, 22).

Voilà donc que la perte de la déclinaison est attribuable en premier lieu aux **changements phonétiques** qui s'étaient produits dans le latin parlé. Mais il y en a d'autres que le facteur phonétique ne peut pas expliquer. Les génitifs *domini* et *urbis*, le datif *urbi* et toutes les formes casuelles du pluriel n'avaient pas la moindre raison phonétique pour une convergence morphologique (OSTRA, 1975, p.22).

Les romanistes du XIX<sup>e</sup> siècle supposaient que les changements phonétiques constituaient la raison suffisante et l'explication satisfaisante de cette décomposition. Cependant, un tel point de vue est en contradiction: avec les principes généraux de *l'économie linguistique*. On sait, en effet, que la langue ne se débarrasse pas d'un moyen d'expression tant que celui-ci ne peut pas être avantageusement remplacé par un autre moyen, quelles que soient les tendances de l'évolution phonétique. Par contre, on connaît des cas où une marque morphologique nouvelle apparaît là où l'évolution phonétique avait effacé une distinction morphologique nécessaire. Citons à titre d'exemple, le *s* final en tant que morphème du nominatif des substantifs en ancien français: on le trouve dans les formes où, étymologiquement, il est inexplicable. On peut donc conclure que les changements phonétiques et leurs conséquences destructrices ne peuvent s'imposer que là où les besoins fonctionnels du système le permettent (OSTRA, 1975, p.23).

Parmi les **facteurs internes** qui ont favorisé la chute de la déclinaison, on peut citer deuxièmement l'usage des **constructions prépositionnelles**. Les constructions prépositionnelles ont évincé peu à peu l'expression de la fonction du substantif de la simple forme casuelle. Cependant, on ne peut pas les considérer comme une innovation du latin vulgaire tardif. Elles ont existé en latin depuis les temps très anciens: chez Plaute déjà on trouve la construction de la préposition *ad + accusatif* au lieu du simple *datif*. Leur multiplication en latin vulgaire représente donc plutôt une mise en valeur plus intense d'un moyen dont la langue disposait depuis longtemps. La construction *de + ablatif ou accusatif* remplaçait le *génitif*. On sait, par ailleurs, que les deux prépositions servent jusqu'à nos jours à exprimer le rapport de datif et de génitif dans toutes les langues romanes sauf le roumain où le génitif-datif existe comme une forme casuelle spéciale (OSTRA, 1975, p.25).

L'ancien français a réduit à deux les six cas latins et a rendu ainsi par deux formes spéciales le vaste ensemble des rapports de la déclinaison latine. Cette réduction est due à l'emploi de plus en plus fréquent des **prépositions**. Le génitif **lupi**, le datif **lupo**

et l'ablatif **lupo**, ont fait place à des constructions analytiques plus précises: « **de lupo** », « **ad lupum** » et « **de lupo** ». Cet emploi, sans cesse croissant, de « **ad** » et de « **de** » a amené le peuple à négliger les flexions casuelles synthétiques. On peut suivre dans les textes ce développement graduel de l'emploi de « **ad** » et de « **de** » suivis de l'accusatif et de l'ablatif se substituant au datif, à l'ablatif et au génitif; les exemples y abondent de constructions telles que: « **vinum de Italia** », « **conscientia de culpa** », « **desiderium de paradiso** », etc.

Peu à peu c'est **l'accusatif** qui a remplacé **l'ablatif** dans toutes les constructions non seulement avec « **de** », mais avec n'importe quelle préposition: on dit « **de quaslibet causas** », « **de ipsas villas** », « **cum filios suos** », « **sine pedes** », etc. **L'accusatif** est devenu ainsi le cas oblique par excellence, l'unique cas oblique du roman. Les fonctions de l'ablatif étaient assez nombreuses et hétérogènes en latin. Aussi les constructions prépositionnelles remplaçant l'ablatif sont-elles plus nombreuses et plus spécialisées: ainsi le rapport temporel est exprimé par la préposition **in**, l'instrumental par **cum**, la causalité par **per**, **propter**, etc(HATZFELD et DARMESTETER, 1900, p.342).

Bref, les usagers du latin vulgaire se sont vite rendu compte qu'il était superflu d'exprimer un rapport donné par une préposition et, en même temps, par une forme casuelle. C'était redondant et peu économique, surtout quand on prend en considération le fait que, la quantité d'information communiquée par les morphèmes casuels avait considérablement diminué. Aussi les usagers du latin vulgaire sont devenus assez indifférents envers les formes casuelles. Cette indifférence, englobant tant la fonction que la morphologie des cas, a abouti à un état où la préposition était le seul indice de la fonction du substantif, tandis que la forme de ce dernier était invariable. Evidemment, une telle solution était bienvenue et même nécessaire dans la situation où le latin vulgaire était employé par un grand nombre de locuteurs fraîchement latinisés, pour qui il n'était pas la langue maternelle et qui étaient hors de l'atteinte de la tradition scolaire et littéraire. On se rend facilement compte combien difficile est, dans ces conditions,

l'apprentissage du système de déclinaison d'une langue comme le latin (OSTRA, 1975, p.24).

Restent **les facteurs externes**. Ici, il faut rappeler les conditions dans lesquelles le latin était employé à l'époque impériale: pour la majeure partie des locuteurs, il était une langue seconde (non la langue maternelle) que l'on apprenait directement par la voie orale, sans système ni contrôle. Un latin ainsi appris devait fatalement être approximatif et simplifié et c'est sous cette forme que ses locuteurs le transmettaient à leurs descendants. Ce latin d'étranger était la langue de la majorité des provinciaux romanisés ainsi que des masses d'esclaves importés en Italie. Mais il était aussi la langue des Romains vivant en contact avec ces « étrangers », c'est-à-dire de tous les Romains dans les provinces et de la plupart des Romains d'Italie (OSTRA, 1975, p.28).

L'évolution de la flexion nominale latine, était donc bienvenue et très importante pour la plupart des locuteurs de l'empire romain, car elle rendait plus facile le maniement des procédés morphosyntaxiques: l'enchaînement d'éléments simples, invariables et sémantiquement stables était, en effet, beaucoup plus facile et demandait moins d'effort et de concentration que l'apprentissage, pour chaque déclinable, de toute une série de variantes morphologiques plus ou moins compliquées. De toute vraisemblance, ces facteurs externes ont exercé sur l'évolution de la flexion nominale latine une influence très forte, sinon déterminante (OSTRA, 1975, p.30).

### 1.2.6. Quelques traces de la déclinaison latine en français moderne

Reste-t-il des traces de la déclinaison latine en français contemporain? Oui, il en existe plusieurs. Ainsi, deux cas du même mot latin ont parfois donné deux mots différents: le nominatif *senior* a donné *sire*, l'accusatif *seniorem* a donné *sieur* (encore employé dans *monsieur*). Mais ces exemples sont très limités, puisque c'est la forme accusative qui est à l'origine des formes françaises (VALLAT, 1996, p.7).

Les noms latins dits imparisyllabiques, c'est -à- dire ceux qui ont au cas complément plus de syllabes qu'au cas sujet, ont donné en français, dans ces deux cas, deux formes assez différentes pour que, fréquemment, la forme issue du cas sujet se maintienne à côté de la forme issue du cas régime (complément). C'est ainsi qu'on a (CLAUDE, 1955, p.14):

- *On*, issu du cas sujet *homo* ; à côté d'*homme*, issu du cas régime *hominem*.
- *Sire*, issu du cas sujet *senior* ; à côté de *seigneur*, issu du cas régime *seniorem*
- *Chantre*, issu du cas sujet *cantor* ; à côté de *chanteur*, issu du cas régime *cantorem*.

Les pronoms, en revanche, ont mieux conservé certains traits de leur déclinaison. Le pronom relatif « *qui* » est toujours sujet: il est l'héritier du pronom relatif latin *qui* (*mASCulin, nominatiF singulier*); le relatif « *que* » est toujours objet: il vient du pronom relatif latin *quem/quod* (*mASCulin/neutre, accusatiF singulier*).

C'est encore plus net avec les pronoms personnels: « **me** » et « **te** » sont toujours complément d'objet : ils viennent des pronoms personnels latins « **me** » et « **te** » (accusatifs singuliers). A la 3<sup>e</sup> personne du singulier, « **il** » est toujours sujet (nominatif *ille*), « **le** » toujours COD (accusatif *illum*), lui est toujours COI (datif) etc. + (VALLAT, 1996, p.7).

Il ne faut pas cependant oublier notre **s**, marque du pluriel, héritage du latin. Comme nous avons déjà déclaré, l'ancien français possédait une déclinaison à deux cas: cas sujet singulier *li murs* (*lat. murus*) et pluriel *li mur lat.* (*lat. muri*); cas régime singulier *le mur* (*lat. murum*) et pluriel *les murs* (*lat. muros*). Au XIV<sup>e</sup> siècle, le cas sujet ayant disparu, le cas régime (complément) est resté seul en usage et l'on a eu le complément singulier *mur* et pluriel *murs*; d'où, par analogie, l'emploi généralisé du **s** comme signe du pluriel. La rencontre de ce **-s** avec *le -l* final de certains mots a donné lieu à des phénomènes linguistiques curieux. On a eu par exemple: ***chevals***, puis par vocalisation du **-l** au XIV<sup>e</sup> siècle, ***chevaus***. Or, on remplaçait souvent **-us** par le signe équivalent **-x** : ***chevax***. Plus tard, on n'a plus compris la valeur de ce signe et on a cru devoir rétablir **-u**. On a eu ainsi ***chevaux***, la forme moderne où le **-l** est en fait représenté deux fois (CLAUDE, 1955, p.14).

Pour ce qui est de **-s**, marque du pluriel, on peut citer quelques variantes comme:

- *Cheval / chevaux, travail / travaux.* En effet, le **-u** est une trace de la vocalisation du **-l** (transformation en voyelle [u] devant un **s**). Le **-x** a servi au Moyen Âge à transcrire **-us**. On a eu des doublets *chasteau / chastel* ; des mots ont été refaits sur le singulier comme *hostel*, d'autres sur le pluriel (*châteaux*).
- Le **-s** du CS singulier se retrouve dans certains noms propres, comme *Charles, Georges, Hugues, Yves*.
- Le **-s** du pluriel fait disparaître certaines consonnes, qu'on retrouve aujourd'hui à l'écrit, mais pas à l'oral : *oeuf / oeufs - cerf / cerfs - clef / clés* (BOUILLOU (B), 2006, p.2).

### 1.3. Remplacement de la déclinaison latine en français

La grammaire du français, c'est la grammaire du latin qui a évolué sous l'action des temps et des lieux, en vertu des lois naturelles, physiologiques et psychologiques. Il n'y a rien de commun entre le système de français qui fait d'*homme* un mot sans flexion casuelle et le système latin qui décline *homo, hominis, homini, hominem, homine*. Mais l'étude des textes de langue latine montre comment les cas ont été rendus indistincts par l'usure phonétique qui assourdisait et confondait les désinences. D'autre part, avec les prépositions *ab, ad, de, per*, qui, depuis longtemps exerçaient des fonctions analogues, les cas ont cédé peu à peu à ces dernières si bien que leurs significations se sont perdues et ils sont sortis de l'usage. L'ancien français nous montre ensuite comment cette décomposition s'est arrêtée un moment et comment une demi-déclinaison réduite à deux cas s'est établie. Il faut arriver jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle pour que les débris de la déclinaison latine disparaissent et que les particules *à, de, par* restent seuls chargées d'exprimer les rapports autrefois dévolus aux cas (COLIN, 1975, p.41).

La transformation de la langue aux quatorzième et quinzième siècles se fait sentir à plusieurs niveaux. D'abord la langue passe d'un système de déclinaison à un autre fondé sur l'ordre fixe des mots. Rappelons-nous que la déclinaison latine de six cas est devenue, dans l'ancien français, une déclinaison à deux cas. Cette déclinaison réduite tend à disparaître dès le début de quatorzième siècle. La preuve est ces lignes de Dr. Bos contenues dans l'introduction à l'édition qu'il a faite de la *Chirurgie* de Henri de Mondeville, ouvrage de traduction qui remonte à 1314: « Je me dispense de donner en regard des exemples de passage où il n'y a pas de trace de déclinaison; il faudrait citer l'ouvrage entier; ce qui montre bien que la règle des deux cas était éteinte, ou, si l'on veut, qu'il n'en existait qu'un souvenir vague, confus chez notre traducteur du commencement du quatorzième siècle » (HADDAD, 1990, p.64).

Les cas ont toujours été considérés, depuis Denys le Thrace, comme des principes indispensables pour la construction de la phrase. Grâce aux cas, un ensemble de rapports (sujet ; complément ; attribut, etc.) se tisse entre des mots successifs pour créer un tout intelligible. Les cas disparus, les termes font un assemblage pareil aux vocables d'un lexique. Ceci posé, une langue devenait inconcevable sans la présence de la déclinaison (HADDAD, 1990, p.159).

Ces considérations expliquent comment on a passé si nécessairement, mais aussi si facilement, de la déclinaison gréco-latine à l'expression française des cas, bien que le grec et le latin soient de type synthétique et le français, de type analytique. D'autre part, les marques de la déclinaison gréco-latine (désinences) sont situées à la fin du nom, et que les marques de la déclinaison française (**articles ou prépositions**), à l'avant du nom. De cette façon, on a fait tout naturellement correspondre *dominus* à *le maître*, et *domini* à *du maître* (HADDAD, 1990, p.160).

Le système fondé sur des désinences a disparu, il est donc remplacé par un autre déjà amorcé en fait en latin populaire parlé :

- Usage de mots-outils, en particulier les prépositions.
- Changement de l'ordre des mots.

### 1.3.1. Usage de mots-outils « prépositions »

L'usage toujours croissant des constructions prépositionnelles est un facteur qui a contribué à augmenter l'incertitude des limites fonctionnelles des cas dont, d'ailleurs, il était en même temps la conséquence. Ces constructions existaient dès le latin classique où, toutefois, chaque préposition exigeait une construction casuelle bien déterminée. Mais si l'on fait la comparaison des textes classiques avec les textes vulgaires tardifs (inscriptions, mais aussi les textes des écrivains chrétiens), on se rend compte que leur

proportion avait doublé des premiers aux seconds. Encore faut-il supposer que, dans la langue parlée, la proportion des constructions prépositionnelles était encore plus élevée. Par rapport aux simples formes casuelles, les constructions prépositionnelles avaient l'avantage d'un emploi facile des points de vue morphologique et fonctionnel à la fois: les prépositions, étant beaucoup plus nombreuses que les cas, étaient sans complications du point de vue sémantique et fonctionnel. La forme casuelle exprimait, par contre, plusieurs rapports différents (OSTRA, 1975, p.23, 24).

Nous avons déjà expliqué dans la section 1.2.5. *Les causes de la disparition de la déclinaison*, pourquoi et comment les constructions prépositionnelles ont remplacé peu à peu les cas du nom latin. S'il faut faire un petit rappel : du latin classique jusqu'à l'ancien français, nous avons vu petit à petit l'utilisation des **prépositions**. Par exemple : le génitif **lupi**, le datif **lupo**, l'ablatif **lupo**, ont fait place à des constructions analytiques plus précises: « **de lupo** », « **ad lupum** », « **de lupo** ». Cet emploi, sans cesse croissant, de « **ad** » et de « **de** » a amené le peuple à négliger les déclinaisons et a favorisé l'utilisation des prépositions. Les locuteurs du latin ont donc cru que ce n'était pas la peine d'exprimer un rapport donné par une préposition et, en même temps, par une forme casuelle.

En fait, pour les latinophones, les cas étaient plutôt **des formes indifférenciées** servant chacune à **plusieurs usages**. Cette polyvalence des cas a entraîné, dès l'époque classique, un développement des **prépositions**, dont l'usage date également de l'indo-européen; et on trouve en latin des constructions en concurrence, comme (**préposition + accusatif ou ablatif**) au lieu du **génitif** ou du **datif**. Cette tendance n'a fait que s'accentuer par la suite. Elle a été renforcée par la disparition de certaines consonnes finales qui marquaient les cas, comme le **-m** final, dès l'époque classique, en latin parlé (d'où une même prononciation pour **regem**, accusatif, et **rege**, ablatif). Les marques sont devenues redondantes: (**la déclinaison + la préposition**), d'où une simplification, et la disparition de la déclinaison (BOUILLON (B), 2006, p.1).

Dans les langues romanes, les *constructions prépositionnelles* expriment les rapports que le latin exprimait à l'aide des *formes casuelles*. Mais cela ne veut nullement dire que l'on puisse parler des cas ou de la déclinaison des substantifs. On ne peut parler de la déclinaison que si les formes du substantif sont différenciées selon les cas et choisies en vertu de la fonction syntaxique du substantif. Dans les langues romanes (à l'exception du roumain) il n'en est évidemment pas ainsi. La contraction de la préposition et de l'article défini qui se produit en français et que certains linguistes considèrent comme morphologie casuelle particulière ne peut rien changer à l'affaire. Même dans cette forme contractée, les prépositions ne peuvent pas être considérées comme la déclinaison (OSTRA, 1975, p.24, 25).

Les constructions changent, par besoin de clarté: la morphologie simplifiée par rapport au latin conduit à l'utilisation de **mots-outils**, comme les **prépositions**. Par exemple, le complément du nom se construisait au génitif, sans préposition en latin. Puis en français moderne, on a ajouté une préposition, à cause de la disparition du génitif, et l'ordre des mots est devenu obligatoire. L'effet est d'ailleurs réciproque: l'utilisation des prépositions rend inutile une déclinaison (BOUILLON (C), 2006, p.3).

Le recours aux cas permet l'économie de certains mots du français: ainsi, la forme du datif suffit à exprimer le complément d'attribution: le datif latin *caprae* signifie « **à la chèvre** », et évite l'emploi de la préposition « **à** » (VALLAT, 1996, p.2).

Finalement, nous pouvons dire que le premier objet qui contribue au remplacement en français des cas du nom latin, c'est bien des prépositions qu'on utilise actuellement et fréquemment dans le français moderne. Puisque les prépositions ont commencé à remplacer les cas du nom, il ne fallait plus juxtaposer une préposition et un nom décliné, donc, le français a renoncé à ces déclinaisons et a opté pour les prépositions.

### 1.3.2. Changement de l'ordre des mots

Au point de vue de l'ordre des mots, il existe une grande différence entre la phrase latine et la phrase française. Soit une certaine phrase latine: les mots qui la composent peuvent être placés dans n'importe quel ordre sans que les relations grammaticales des mots ne soient changées, ces relations étant marquées par la forme même des mots. En français, au contraire, la fonction grammaticale des noms étant indiquée par la place qu'ils occupent dans la phrase, un certain ordre de ces mots est à peu près obligatoire. Le style latin, extrêmement souple, s'ordonne d'après des motifs psychologiques ou littéraires. Le style français, plus clair, obéit avant tout à une règle fixe et inflexible. (CLAUDE, 1955, p.18).

Jusqu'au quatorzième siècle, le français distinguait la fonction du mot dans la phrase d'après son cas, et pouvait se permettre des inversions qui sont impossibles aujourd'hui. Cette phrase: *le roi tua le lion* prendra le sens contraire si nous écrivons: *le lion tua le roi*. Au moyen âge, on peut écrire sans changer le sens, soit: *li (le) reis tua lo (le) lion*, soit: *lo lion tua li reis*, phrase où les désinences casuelles (et non plus la place) indiquent le sujet et le régime. En latin, pour dire «*Pierre frappe Paul*», on pouvait varier: *Petrus Paulum ferit / Paulum Petrus ferit / Paulum ferit Petrus*. Le français moderne n'a qu'une construction: **sujet + verbe + objet** (VALLAT, 1996, p.7).

En français, comme dans les autres langues romanes qui n'ont pas de déclinaison, les fonctions fondamentales du substantif sont signalées par la place que celui-ci occupe par rapport au verbe: le substantif qui précède le verbe remplit la fonction de *sujet*, celui qui suit le verbe remplit la fonction *d'objet* de la phrase. (OSTRA, 1975, p.26).

Avant la ruine de la déclinaison, la place du nom pouvait être indépendante de son rôle dans la phrase; après la ruine de la déclinaison, l'ordre des mots s'est trouvé rigoureusement fixé par leur fonction. D'où, le fait que le sujet doit maintenant obligatoirement précéder le verbe (CÔTÉ, 1995, p.22).

En ancien français, il faut se fier aux désinences, car l'ordre des mots peut être similaire à l'ordre moderne, mais il peut aussi ne pas l'être. Ainsi, un nom terminé par un *s*, derrière le verbe, est un sujet singulier, si le verbe est au singulier. Le COD peut donc se trouver devant le verbe. Le verbe a rarement un pronom sujet, et il ne faut pas prendre le COD ou l'attribut pour un sujet, à cause de sa place:

- Chevaliers sui = je suis un chevalier
  - L'escut li freint et l'osberc li derumpt = il lui brise l'écu et lui rompt le haubert
  - Muntet li reis = le roi monte
  - Amener fait Balans son bon ceval = Balan fait amener son bon cheval
- (BOUILLOU (A), 2006, p.4).

Si on trouve parfois des vestiges de la déclinaison, on ne rencontre nulle part de la déclinaison véritable, ni un usage régulier, et l'on peut dire que dès le quinzième siècle tout sentiment de la flexion casuelle a disparu du français, et ce fut le cas régime qui prévalut à peu près partout. Avec la disparition du cas sujet, on voit que la phrase française adopte progressivement l'ordre des mots actuels: **sujet, verbe, complément**, celui-ci n'étant plus distingué que par sa place. On a le droit de se demander si c'est vraiment la perte de la distinction casuelle qui a imposé une place fixe des mots. Il semble plus probable que l'adoption de l'ordre fixe des termes dans la phrase a été contaminante et en partie antérieure à la perte de la déclinaison et a contribué pour sa part à accélérer cette disparition. Il faut avouer que nous manquons de précisions suffisantes sur la succession de ces deux phénomènes. D'ailleurs, déjà au début du

quatorzième siècle, la déclinaison n'apparaissait que dans la langue écrite, alors que dans le langage parlé elle avait presque complètement disparu (HADDAD, 1990, p.65).

En français, l'ordre des constituants obligatoires (comme le sujet, le verbe...) est très fixe, car nécessaire à une bonne compréhension. En latin, l'existence des cas rend l'ordre des mots très libre: puisque la fonction est indiquée par la désinence du mot, peu importe la place de ce mot. Il existe cependant des tendances propres au latin:

- Le verbe se place d'ordinaire en fin de proposition
- Le mot déterminant se place avant le mot déterminé, c'est-à-dire: le complément verbal avant le verbe, le complément du nom avant le nom (VALLAT, 1996, p.8).

Le terme *prédicat* désigne une fonction syntaxique. C'est le noyau autour duquel s'organisent les relations syntaxiques dans l'énoncé et par rapport auquel les autres éléments constitutifs marquent leurs fonctions. Les autres principaux constituants de l'énoncé sont les actants (en particulier, le sujet et l'objet) et les circonstants:

<u>La nuit,</u>	<u>les enfants</u>	<u>regardent</u>	<u>les étoiles.</u>
circonstant	actant-sujet	prédicat	actant-objet

En français, la fonction prédicative est le plus souvent occupée par un *verbe*. Les noms ou les adjectifs ne peuvent accéder à cette fonction qu'à condition d'être précédés du verbe *être*, d'un verbe équivalent ou d'un *présentatif* (ex. *voici*, *voilà*...). Mis à part le cas des présentatifs, la fonction prédicative est donc en français spécifiquement verbale. (VERNAUDON, 2004, p.15).

Comparons le français et le latin sur deux phrases simples:

**1a** : Le loup voit **la chèvre**

**1b** : Lupus **capram** uidet (ou) **Capram** lupus uidet

**2a** : La chèvre voit **le loup**

**2b** : Capra **lupum** uidet (ou) **Lupum** capra uidet

En français, la fonction des mots est indiquée par leurs places dans la phrase: en **(1a)**, **le loup** est sujet du verbe, **la chèvre** est complément d'objet direct (COD); en **(2a)**, **la chèvre** est sujet, **le loup** (COD). Cet ordre des mots est caractéristique du français: *sujet-verbe-objet* (SVO).

En latin, les phrases **1b** et **2b** présentent chacune deux possibilités dans l'ordre des mots. C'est parce que l'ordre des mots est très libre en latin, et que, contrairement au français, il n'a pas d'incidence sur leurs fonctions. Comment alors distinguer ces fonctions?

C'est là qu'intervient le cas: en **2b**, *capra (chèvre)* est sujet; en **1b** *capram* est objet: le mot a changé de forme: la terminaison **-a** a été remplacée par la terminaison **-am**. *Capra* est au cas sujet (appelé **nominatif**), *capram* est au cas objet (appelé **accusatif**). Le même principe intervient en **2b**: le mot *lupus (loup)* a la forme *lupus* quand il est sujet (**cas nominatif**), et la forme *lupum* quand il est objet (**cas accusatif**) (VALLAT, 1996, p.1, 2).

### 1.3.3. Substantifs dans le français

Le nom ou substantif est un mot qui sert à nommer une personne, un animal ou une chose. C'est un mot d'une catégorie grammaticale particulière, affecté d'un genre, portant la marque du nombre, et parfois la marque de la détermination, susceptible d'établir une relation syntaxique avec le verbe ou un autre mot de la catégorie grammaticale en question (DICTIONNAIRE ANTIDOTE).

Le substantif a trois fonctions dans le discours: Il y est ou en **sujet**, ou en **apostrophe**, ou en **régime**. Le substantif est en **sujet**, toutes les fois qu'il est ce dont on affirme quelque chose. Quand on dit « *l'oiseau vole ; le lion ne vole pas* » ; les substantifs *l'oiseau* et *le lion* sont en sujet, parce qu'on affirme du premier qu'il vole et du second qu'il ne vole pas. C'est au substantif sujet que tout se rapporte dans le discours.

Le substantif est en **apostrophe** lorsqu'il est la personne ou la chose à laquelle on adresse la parole comme: « *peuples, prêtez l'oreille; rois, soyez attentifs* ». Ces substantifs *rois, peuples* sont en apostrophe.

Le substantif est en **régime** quand il dépend immédiatement d'un autre mot. Dans ce cas il restreint la signification du mot dont il dépend. Or, le substantif peut dépendre d'un autre substantif, d'un adjectif, d'un verbe ou d'une préposition: *la loi de Dieu; utile à l'homme; aimer son prochain; chez son père*. On appelle **régissant** le mot dont un autre dépend et **régime** le mot qui dépend de l'autre (LANDAIS, 1856, p.428)

En français, le nom varie selon le **nombre**. Le pluriel des noms du français est généralement marqué à l'écrit par un *-s*. À l'oral, un *-z* apparaît lorsqu'il y a une liaison avec la voyelle initiale du mot qui le suit. :

*L'île et les îles.*

*Je parcours les îles.*

*Je parcours les îles enchanteresses.*

Cette flexion du nom en nombre, qui s'écrit, mais qui ne s'entend pas toujours, est le reliquat d'une déclinaison latine. Pour le nom français, seule la variation en nombre est demeurée et le *-s* caractéristique du pluriel est issu de la forme accusative plurielle (cas régime pluriel de l'ancien français) du nom latin. En français, le nom est aussi toujours pourvu d'un **genre** inhérent, masculin ou féminin. Ce genre lui reste attaché, même hors emploi. Il est stocké avec le mot dans le lexique mental du locuteur. (VERNAUDON, 2004, p.9, 10).

- **Le nom ou le pronom peut être :**

- **Sujet d'un verbe conjugué:** « *Les Gaulois* bâtissent une cité ». « *Mon frère* dort ».
- **Sujet d'un verbe à l'infinitif :** « Les Gaulois voient *les soldats* arriver » = « Les Gaulois voient que les soldats arrivent ».
- **Attribut du complément d'objet direct:** « Ils élisent Sylla *dictateur* ». « On l'a nommée *directrice*».
- **Attribut du sujet:** « Cette cité est *un don* des dieux ». « Elle est *pharmacienne* ».

- **Complément d'agent d'un verbe passif:** « La cité a été bâtie par *les Gaulois*».
- **Apposé à un autre nom:** « Les Gaulois, *des Allobroges*, bâtissent une cité ». « Paul, *mon frère*, est endormi ».
- **Apostrophe :** *Paul*, réveille-toi !
- **Complément d'objet direct (COD):** « Je vois *les navires* ».
- **Complément d'objet indirect (COI):** « Je l'ai dit à **mon frère** ».
- **Complément circonstanciel de phrase (CCP):** « *La nuit*, les troupes ennemis se sont rendues ».
- **Complément prépositionnel, complément d'attribution (CP, COI<sup>2nd</sup>):** « Les Morins livrent leurs vaisseaux à *César* »
- **Complément du nom (CN):** « les livres *du professeur* ».
- **Complément d'un adjetif:** « il est apte à *cette fonction* » (MEURANT, 2005, p.8, 9)

### **1.3.4. Les cas du nom latins qui correspondent à quelques fonctions en français**

L'évolution morphologique concerne les désinences; elle marque la variabilité des mots selon leur rôle dans la phrase.

Les déclinaisons:

- En latin, 5 déclinaisons (5 classes de noms ou d'adjectifs + variantes), avec 6 cas pour chacune (nominatif, vocatif...)
- En ancien français, 3 déclinaisons (3 classes), avec 2 cas (cas sujet / cas régime).
- En français moderne, il n'y a plus de cas (BOUILLON (A), 2006, p.1).

On considère souvent que les cas du latin correspondent à des fonctions bien reconnaissables en français:

- Nominatif = Sujet.
- Vocatif = Apostrophe.
- Accusatif = Complément d'objet direct (COD).
- Génitif = Complément déterminatif du nom ou de l'adjectif.
- Datif = Complément d'objet indirect (COI), particulièrement l'ancien «complément d'attribution», analysé plutôt comme COI<sup>2nd</sup>.
- Ablatif = Complément circonstanciel (CC).

Ce classement, qui a été longtemps la base du classement des fonctions en français, ne correspond que très partiellement à la réalité. D'abord, on peut constater aisément qu'il ne recouvre pas la totalité des fonctions. En fait, il faut nuancer, compléter et admettre que des confusions existent (BOUILLON (A), 2006, p.1).

### **Complétons :**

- Le nominatif, c'est le *sujet* d'un verbe conjugué, et tout ce qui s'accorde avec lui, *l'adjectif épithète* ou *apposé*, et *l'attribut du sujet*, qu'il soit adjectival ou nominal.
- Le vocatif, c'est *l'apostrophe*, mais il ne peut concerner que les noms de personnes, susceptibles d'être interpellées, ce qui explique sans doute qu'il n'existe réellement qu'à la 2<sup>e</sup> déclinaison en **-us**, celle des noms d'hommes. Dans les autres déclinaisons, il se confond avec le nominatif. C'est une fonction marginale; en fait, ce n'est même pas une fonction, car il n'y a pas de lien syntaxique avec un autre élément de la phrase.
- L'accusatif, c'est le *COD*, quand il se trouve lié, sans préposition, à un verbe transitif. Mais c'est aussi d'autres compléments, dépendants de prépositions qui entraînent l'accusatif, comme certaines prépositions de lieu avec mouvement (*ad + déplacement, = aller vers*). On a aussi des constructions avec double accusatif, soit **COD + attribut du COD**, soit double objet (on aurait en français *COD<sup>1er</sup> + COI<sup>2nd</sup>*). La subordonnée infinitive a son sujet à l'accusatif, elle se trouve derrière les verbes de parole par exemple, nous aurions en français une conjonctive introduite par *que*.
- L'ablatif correspond souvent aux *compléments circonstanciels*, avec ou sans prépositions, mais aussi au *complément d'agent*, qui est en français une fonction essentielle liée au sujet; le sujet d'une subordonnée participiale est également à l'ablatif (BOUILLON (A), 2006, p.2)

### Nuançons :

Quand on regarde les déclinaisons, malgré les 6 cas théoriques, on n'a jamais 6 désinences différentes. La plus complète est celle de *dominus*, la seule qui possède un véritable vocatif. Pour les autres, le vocatif est absorbé par le nominatif. Pour beaucoup de mots, le datif et l'ablatif sont identiques: souvent au singulier, et toujours au pluriel. Pour tous les mots neutres, nominatif, vocatif et accusatif sont identiques, que ce soit au singulier ou au pluriel. Dans certaines déclinaisons, le nominatif et le génitif sont identiques.

Bref, le latin ne dispose pas réellement d'une morphologie complète et indiscutable. En fait, il s'agit souvent de formes correspondant à des usages multiples. On sait aussi que dans l'usage, dans le latin parlé ou dans la correspondance familière, les règles strictes n'étaient pas forcément respectées, et qu'elles ont varié au cours du temps (BOUILLON (A), 2006, p.3).

## **DEUXIÈME PARTIE**

## **2. LANGUE TURQUE ET SA DECLINAISON**

### **2.1. Langue turque**

La langue turque se confond avec l'histoire du peuple turc, au sens large du terme. Née dans les plaines d'Asie Centrale il y a que quelques 2000 ans. Son évolution et sa diffusion sont effectuées au gré des migrations en Asie, Afrique et Europe balkanique, à travers deux canaux principaux: le tchaghataï, en Asie centrale et le turc ottoman, en Anatolie (GOLSTEIN, 1997, p.23).

La famille ouralo-altaïque à laquelle appartient le turc, fait partie du groupe des langues agglutinantes, qui expriment les rapports grammaticaux au moyen d'affixes greffés, en nombre souvent fort respectable, à la racine invariable des mots (JANSKI, 1949, p.7).

Le turc est, malgré tout ce qu'on en dit, la langue la plus facile du monde, et de plus, une langue harmonieuse, imagée et expressive. L'enseignement de cette langue s'appuie sur deux points principaux: la règle de l'euphonie, le mécanisme grammatical (MÖRER, 1975, p.5).

La règle de l'euphonie ne se rencontre que dans la langue turque. C'est un système dont la connaissance est indispensable pour parler, lire et écrire correctement le turc. Ce n'est pas une règle de grammaire, mais un système très avantageux pour les étrangers, surtout, dont l'oreille n'est pas familiarisée avec la phonétique turque. Cette phonétique joue un grand rôle dans la grammaire (MÖRER, 1975, p.5).

Le mécanisme grammatical est d'une grande simplicité: il n'y a pas comme dans les autres langues une foule de règles comportant des exceptions: tous les verbes sont réguliers et se conjuguent de la même manière: quiconque apprendra la conjugaison

d'un seul verbe aura appris la conjugaison de tous les verbes. Les déclinaisons des noms ne comportent aucune difficulté: elles sont régies par des suffixes qui ne changent pas. Il n'y a pas d'article; il ne fait aucune distinction de genres (masculin ou féminin). Il n'y a donc pas à s'occuper de l'accord des genres. L'orthographe qui s'appuie uniquement sur la phonétique est d'une facilité surprenante: il n'y a, en turc, aucune lettre inutile pour la lecture (MÖRER, 1975, p.5).

## 2.2. Déclinaison de la langue turque (suffixes de cas)

Le cas, en turc, comme en de nombreuses autres langues, marque souvent la fonction d'un mot dans la phrase. Il peut par ailleurs être imposé par certaines propositions ou certains verbes. Les cas s'appliquent à tout membre du groupe du nom (GOLSTEIN, 1997, p.48).

Les suffixes de cas sont ceux qui marquent la fonction du nom dans la phrase. Le nom, suivant sa fonction dans la phrase, subit diverses modifications. Ces modifications sont assurées par les **suffixes de cas** (*hal sonekleri*) selon le système des déclinaisons turques. La simplicité de ce système est telle qu'on peut décliner sans difficulté tous les mots en général (MÖRER, 1975, p.24).

Le turc utilise des déclinaisons qui déterminent la fonction des mots dans la phrase, comme en allemand ou en latin par exemple. Il existe six cas construits avec des suffixes. En premier lieu, on peut citer le cas **nominatif** ou “**absolu**” ne recevant aucun suffixe, qui peut remplir des fonctions grammaticales variées (*sujet, complément d'objet direct indéfini et divers compléments circonstanciels*). Les cinq cas qui le suivent (accusatif, génitif, datif, ablatif et locatif) se divisent en deux catégories bien distinctes, d'après leur nature et leur fonction: *cas grammaticaux et cas spatiaux* (on a coutume d'appeler le datif, l'ablatif et le locatif **les cas spatiaux** en raison de leur lien avec l'expression du lieu) (COURS DE TURC, 2006).

### 2.2.1. Déclinaison interne

Dans la catégorie déclinaison interne sont regroupés les six cas les plus fréquents. Six cas permettent la mise en oeuvre de cette déclinaison. En premier lieu on peut citer le cas nominatif ou “absolu” où tout nom peut être employé sans recevoir de suffixe, tout en remplissant des fonctions grammaticales variées (sujet, complément d’objet direct et divers compléments circonstanciels).

Les cinq cas qui suivent, se divisent en deux catégories bien distinctes d’après leur nature et leur fonction : cas grammaticaux et cas spatiaux: Les cas grammaticaux, au nombre de deux, permettent d’exprimer la relation de complément défini du nom par le recours au génitif et du verbe par le recours à l’accusatif. Les cas spatiaux sont au nombre de trois; tous partent d’une base nominale et constituent une référence déictique (mot de la langue dont on ne peut saisir le sens que par une référence au contexte énonciatif par exemple les mots *ici* ou *demain*). Ils désignent respectivement un mouvement vers un lieu par *le directif*; une position dans ce lieu *le locatif*; enfin, à partir du lieu de référence *l’ablatif*. Leurs désinences sont les suivantes (GOLSTEIN, 1997, p.48):

**Tableau 11**  
**Les six cas de la déclinaison interne turque**

Cas	Désinence
<b>Nominatif</b>	-
<b>Accusatif</b>	i,i,u,ü,yı,yi,yu,yü
<b>Génitif</b>	ın,ın,un,ün,nın,nin,nun,nün
<b>Datif (directif)</b>	a, e, ya, ye
<b>Ablatif</b>	dan, den, tan, ten
<b>Locatif</b>	da, de, ta, te

Leurs valeurs principales sont les suivantes (GOLSTEIN, 1997, p.49, 50).

**Tableau 12**  
**Les valeurs de la déclinaison interne turque**

Cas	Valeur	Exemples
Nominatif	Sujet COD (indéfini)	<i>Ev güzel...</i> (la maison est belle) <i>Uçak gördüm...</i> (j'ai vu un avion)
	Vocatif	<i>Mustafa, gel !....</i> (viens, Mustafa) <i>Arkadaş, sağol...</i> (merci, ami)
Accusatif	COD (défini)	<i>Evi gördüm...</i> (j'ai vu la maison) <i>Kitabı okuyorum...</i> (je lis le livre)
Génitif	Complément de nom	Bu ev <i>halkın...</i> ( cette maison est celle du peuple) Bu şemsiye <i>Ali'nin....</i> (c'est le parapluie d'Ali)
Datif (directive)	Objet second	<i>Onu Ayşe'ye verdim..</i> (je l'ai donné à Ayşe)
	Lieu de destination	<i>Işe gitmelisin...</i> (tu dois aller au travail) <i>Bankaya gidiyorum...</i> (je vais à la banque)
	Prix	<i>Kaça ?...</i> ( à quel prix?) Onu <i>beş milyona</i> aldım...(je l'ai acheté à cinq millions)
	Date	<i>Toplantı Pazara kaldı...</i> (la réunion a été remise à dimanche)
Ablatif	Lieu de provenance	<i>Sinemadan</i> geliyorum...(je viens du cinéma)
	Lieu de passage	<i>İzmir'den</i> geçti...(il est passé par Izmir)
	Cause	<i>Gülmekten</i> öleceğim...(je vais mourir de rire)
	Partition	<i>Bu vazolardan</i> biri...(l'un de ces vases)
	Date d'origine	<i>Romallardan</i> kalma...(datant des Romains)
Locatif	Lieu de situation	<i>İstanbul'da</i> oturuyorum...(J'habite à Istanbul) <i>Masada</i> su yok...(Il n'y a pas d'eau sur la table)
	Date	Amerika <i>1492'de</i> keşfedildi...(l'Amérique a été découverte en 1492)

### 2.2.1.1. Nominatif (cas absolu, sans suffixe) « yalın hal »

Tous les noms propres et communs peuvent être *ou sujets ou compléments indéfinis*:

- ✓ *Köpek* geliyor..... **Le chien** vient. (*köpek*: sujet)
- ✓ Ali *köpek* seviyor..... Ali aime **un chien**. (*köpek*: complément indéfini).

En turc il n'existe pas d'article défini. Le nombre ***bir (un)***, peut servir d'article indéfini (COURS DE TURC, 2006).

- ✓ *Bir köpek* havlıyor..... **Un chien (quelconque)** aboie.
- ✓ *Bir tren* bekliyorum..... **J'attends un train**.

Le nominatif nomme simplement la chose ou la personne, il n'a pas de terminaison spéciale: c'est le mot isolé ou sujet de la proposition. Il est évidemment la racine ou mot radical dans les déclinaisons turques. Exemple : *ev* (*la maison*), *oda* (*la chambre*), *bahçe* (*le jardin*) (MÖRER, 1975, p.24).

### 2.2.1.2. Accusatif « -i hali, yapma hali »

L'accusatif indique le *complément d'objet direct défini*:

- ✓ *Kapıyı* açıyorum..... **J'ouvre la porte**.
- ✓ *Seni* görüyorum..... **Je te vois**.
- ✓ *Treni* bekliyorum..... **J'attends le train**.
- ✓ *Elmayı* yiyorum..... **Je mange la pomme**.

L'accusatif est le cas qui sert à désigner la personne ou la chose qui reçoit directement l'action. C'est le régime direct déterminé. Pour établir le régime direct déterminé, il suffit de poser la question : ***neyi* (quoi)** ou ***kimi* (qui)**, ce qui permettra de trouver le nom qui sera mis à l'accusatif (MÖRER, 1975, p.27).

- ✓ *Evi gördüm.....J'ai vu la maison..... Neyi?..... (quoi)?*
- ✓ *Kitabımı aldım.....J'ai pris mon livre.....Neyi?..... (quoi)?*
- ✓ *Bu çocuğunu sevdim....J'ai aimé cet enfant.....Kimi?.....(qui) ?*

Si dans une phrase, il y a plusieurs régimes directs déterminés, le dernier seul prendra la marque de l'accusatif, les autres restent au nominatif :

- ✓ *Okulda hesap, gramer ve kimyayı çok iyi öğrendim..... A l'école, j'ai très bien appris le calcul, la grammaire et la chimie.*

Si dans une phrase, il y a un complément direct indéterminé, il reste au nominatif :

- ✓ *Bana badem ver ( et non : bademi)..... Donne-moi des amandes.*
- ✓ *Mektup yazacağım (et non: mektubu)..... J'écrirai une lettre* (MÖRER, 1975, p.27)

S'il faut faire une précision sur le cas du complément d'objet direct, on peut dire que le cas pris par le complément d'objet direct dépend de sa nature définie ou indéfinie:

- S'il est **défini**, il se déclinera à **l'accusatif** :
- ✓ *Bu halayı seviyorum.....J'aime ce tapis.*
  - ✓ *Ayı inceliyor.....Il observe la lune.*

S'il est **indéfini**, il conservera le **nominatif** :

- ✓ *Kitaplar* aldım.....J'ai acheté *des livres*.
- ✓ *Bir mektup* yazıyorsun....Tu écris *une lettre*.
- ✓ Ona *bir teklif* verdi.....Il lui a donné *une offre* (GOLSTEIN, 1997, p.68).

Il est parfois trompeur de se baser sur la présence de ***bir*** « ***un*** » pour déterminer si le complément d'objet direct est défini ou non. Certes, la plupart du temps, « ***bir*** » introduit un complément indéfini:

- ✓ Bir kızı rastladım.....*J'ai rencontré une fille (quelconque)*.

Cependant, parfois « ***bir*** » doit être compris comme un ***adjectif numéral*** et non comme un ***article indéfini***:

- ✓ Bir erkek ve bir kız kardeşim var..... *J'ai un frère et une soeur* (GOLSTEIN, 1997, p.69).

Enfin, le complément peut trouver ailleurs sa source de définition, notamment dans un complément de nom. Dans ce cas on peut employer en français « ***l'un de*** » à la place de « ***un*** ». Dans ce cas, il s'agit de ***génitif + accusatif***:

- ✓ Volter'in bir kitabı okudum....J'ai lu un livre de Voltaire (l'un des livres de Voltaire).
- ✓ Oturduğun yerin bir fotoğrafını göstermişsin..Tu m'avais montré une photo de l'endroit où tu habites.
- ✓ Onlarca sözlüğüm var, bir tanesini çok severim...J'ai des dizaines de dictionnaires, j'aime beaucoup l'un d'entre eux (GOLSTEIN, 1997, p.69).

### 2.2.1.3. Datif (directive) « -e hali, yaklaşma hali »

Le datif indique *la direction (à, en, vers, chez, sur)*:

- ✓ *Nereye* gidiyorsun ?..... *Où vas-tu* ?
- ✓ *Paris'e* gidiyorum..... *Je vais à Paris.*

Lorsque le mot se termine par une voyelle, on ajoute la consonne de liaison **y** :

- ✓ *Gezmeye*..... *à la promenade.*
- ✓ *Bankaya*..... *à la banque.*

Le datif s'emploie obligatoirement avec les verbes de mouvement comme **-e gitmek** (**aller à**) (COURS DE TURC, 2006).

Le datif est le cas qui marque la direction vers. Les noms qui désignent le point d'aboutissement d'un mouvement ou d'une action en général, le point vers lequel tend cette action (mouvement de rapprochement, de tendance vers un but réel ou figuré) se mettent au datif. Pour établir le point d'aboutissement de l'action, il suffit de poser les questions : *nereye*.....(vers) *où*, *neye*..... *à quoi*, *kime*..... *à qui*, *chez qui* ? Ce qui permettra de trouver le nom qui sera mis au datif (MÖRER, 1975, p.25).

- ✓ *Bahçeye* giriyor..... *Il entre au (dans le) jardin..... Nereye?*.... *où* ?
- ✓ *Gezmeye* gitmek... *Aller en promenade..... Nereye?*.... *où* ?
- ✓ *Ata binmek*..... *Monter à cheval..... Neye?*..... *à quoi* ?
- ✓ *Onu Ahmet'e verdim*.... *Je l'ai donné à Ahmet..... Kime ? ..... à qui ?*
- ✓ *Eve doğru yöneldik*..... *Nous nous sommes acheminés vers la maison..... Nereye ? ..... vers où ?*

#### 2.2.1.4. Locatif « -de hali, bulunma hali »

Le locatif indique *la position, la localisation spatiale ou temporelle (à, en, dans, chez, sur)*:

- ✓ *İstanbul'da*..... *A Istanbul.*
- ✓ *XIX. Yüzyılda*....*Au XIXe siècle.*
- ✓ *Gezide*..... *En voyage.*
- ✓ *Saat altıda*..... *A six heures.*
- ✓ *Nerede ?*.....*Où ?*

Le locatif est le cas qui localise l'endroit où se trouve quelqu'un ou quelque chose. Il exprime donc le lieu. Pour établir la localisation il suffit de poser la question: *Nerede ? (dans) où ?* Ce qui permettra de trouver le nom qui sera mis au locatif (MÖRER, 1975, p.26):

- ✓ *Şapkam evdedir*.....*Mon chapeau est à la maison..... où ?*
- ✓ *Salonda bir piyano var*.....*Il y a un piano au (dans) le salon... (dans) où ?*
- ✓ *Mehmet Paris'te bulunuyor*.....*Mehmet se trouve à Paris.....où ?*

L'heure ou le temps dans lequel une chose arrive ou se fait, se met aussi au locatif:

- ✓ *Bugün saat onda bana gel*.....*Viens chez moi aujourd'hui à dix heures.*
- ✓ *Bu baharda evleniyorum*.....*Je me marie ce printemps.*

### 2.2.1.5. Ablatif « -den hali, uzaklaşma hali »

L’ablatif indique *la provenance, l’origine, la cause, le lieu de départ (de, de chez, par)*:

- ✓ *Nereden* ? (interrogation).....*D'où* ?
- ✓ *Türkiye'den* geliyorum. (provenance).....*Je viens de la Turquie.*
- ✓ *Ankara'dan* geliyor. (départ).....*Il/elle arrive d'Ankara.*
- ✓ Bu üzümler *İzmir'den*. (origine) .....*Ce raisin provient d'Izmir.*
- ✓ Geçen *seneden* resimler (origine temporelle)...*Les photos de l'année dernière.*
- ✓ *Soğuktan* hasta. (cause).....*Il/elle est malade à cause du froid.*

L’ablatif s’emploie souvent avec des verbes de mouvement comme *gelmek* (venir), *dönmek* (revenir) (COURS DE TURC, 2006):

- ✓ Bir *yerden gelmek*.....*Venir de quelque part.*
- ✓ Bir *yerden dönmek*.....*Revenir de quelque part.*

L’ablatif est le cas qui marque le point d’où part une action. Il signifie l’extraction, la sortie ou l’origine. Les noms qui désignent le point de départ d’une action en général, le lieu par lequel on passe, d’où on s’éloigne et d’où on revient se mettent à l’ablatif (MÖRER, 1975, p.26):

#### Point de départ:

- ✓ *Odadан çıkmak*.....*Sortir de la chambre.*
- ✓ *Attan inmek* .....*Descendre du cheval.*
- ✓ *Merdivenden düşmek*.....*Tomber de l'échelle.*
- ✓ *Ankara'dan* geliyorum ....*Je viens d'Ankara.*

**Lieu par lequel on passe:**

- ✓ Dün Beyoğlu'ndan geçtim... *Hier, je suis passé **par** Beyoğlu.*
- ✓ Yeni yol dağdan geçecek..... *La nouvelle route passera **par** la montagne.*

**Eloignement:**

- ✓ Evden gidiyor.... *Il part, il s'éloigne, il sort **de** la maison.*

**D'où on revient:**

- ✓ Kardeşiniz İzmir'den döndü..... *Votre frère est rentré **d'Izmir.***

**La matière dont quelque chose est faite, la composition d'une chose:**

- ✓ Hafta yedi günden ibarettir.... *La semaine se compose **de** sept jours.*
- ✓ Fakirlik ateşten gömlektir.... *La pauvreté est une chemise **de** feu.*
- ✓ Bu kapı demirdendir..... *Cette porte est **en** fer.*
- ✓ Tunçtan yapılmış..... *Faite **de** bronze.*

**La cause d'une action:**

- ✓ Üzüntüden öldü..... *Il est mort **de** chagrin.*
- ✓ Dumandan boğuldu ..... *Il s'est asphyxié **par** la fumée.*
- ✓ Onun sebebinden ..... *à cause **de** lui.*
- ✓ Gülmekten kırılıyordu..... *Il suffoquait **de** rire.*

**Le verbe passif exige toujours son régime à l'ablatif :**

- ✓ Rüzgardan kırıldı.... *Il a été cassé **par** le vent.*
- ✓ Sıcaktan bozuldu..... *Il a été gâté **par** la chaleur.*

Les suffixes de l'ablatif en tant qu'il indique le point de départ, s'oppose logiquement aux suffixes du datif marquant l'aboutissement :

- ✓ Ankara'dan İzmir'e.... **D'Ankara à İzmir** (MÖRER, 1975, p.26)

### 2.2.1.6. Génitif « isim tamlaması »

Le génitif indique le *complément défini du nom* et donc *la possession*:

- ✓ **Evin** odası..... *La chambre de la maison.*

Dans cette phrase, **evin** porte la marque du génitif (*-in*) et **odası** la marque du possessif (*s de liaison + i*).

Lorsque le premier mot (déterminant) se termine par une voyelle, on utilise une consonne de liaison - **n** avant le suffixe du génitif:

- ✓ **Ali'nin** evi... *La maison d'Ali.*

Dans le deuxième élément (déterminé), la consonne de liaison est – **s**

- ✓ **Okulun** kapısı.... *La porte de l'école.*

Exception: **su** (*eau*) prend **y**; **kuyu'nun** **suyu** (*l'eau du puits*). -C'est la seule exception de la déclinaison turque !- (COURS DE TURC, 2006).

Le génitif sert à former des groupes nominaux. Mais dans des expressions courantes, le suffixe du génitif est souvent supprimé (COURS DE TURC, 2006):

- ✓ **Otobüs** **durağı**..... (à la place de : **otobüsün** **durağı**).

Le génitif est le cas qui sert à designer la dépendance et l'appartenance, il exprime l'annexion. C'est ce qu'on appelle en français « le possessif » ou « complément du nom ». Pour établir le rapport d'annexion, il suffit de poser la question: **neyin** (*de quoi*), **kimin** (*de qui*), **nerenin** (*de quel endroit*), ce qui permettra de trouver le complément qui sera mis au génitif (MÖRER, 1975, p.25) :

- ✓ **Odanın** **duvarı**... *Le mur de la chambre..... Neyin duvari ?...Le mur de quoi ?*
- ✓ **Babamın** **kitabı**... *Le livre de mon père..... Kimin kitabı ?...Le livre de qui ?*

### 2.2.2. Déclinaison externe

On regroupe dans déclinaison externe les cas moins usités que la déclinaison interne. Leurs suffixes et valeurs sont les suivantes (GOLSTEIN, 1997, p.51) :

**Tableau 13**  
**Les quatre cas de la déclinaison externe turque**

Cas	Suffixe
Sociatif	Le, la, yle, yla
Equatif	Ce, ca, çe, ça
Munitif	Li, li, lu, lü
Privatif	Sız, siz, suz, süz

**Tableau 14**  
**Les valeurs de la déclinaison externe turque**

Cas	Valeur	Exemples
Sociatif	Accompagnement, moyen	<i>Ümit'le</i> çalışıyorum...(Je travaille <b>avec</b> Ümit) <i>Arabayla</i> gidilmez...(On ne peut pas y aller <b>en</b> voiture)
Equatif	Source, égalité dans une comparaison	<i>Arkadaşça</i> ayrılalım...(séparons-nous <b>en</b> ami). <i>Bence</i> imkansız...( <b>A mon avis</b> ce n'est pas possible)
Munitif	Possession, présence	<i>Gözlüklü</i> adam...(L'homme <b>aux</b> lunettes). <i>Tehlikeli</i> yolculuk...(un voyage dangereux (avec danger, <b>à</b> danger)).
Privatif	Absence	<i>Sensiz</i> gidemez...(Il ne peut pas y aller <b>sans</b> toi). <i>Sonsuz</i> macera..(une aventure infinie <b>-sans</b> fin-).

## **TROISIÈME PARTIE**

### **3. COMPARAISON ENTRE LE FRANÇAIS ET LE TURC AU NIVEAU DE LA DECLINAISON**

#### **3.1. Postpositions du turc (edatlar)**

Les postpositions sont des mots qui mettent en relation les éléments d'une phrase, indiquent la fonction que ces derniers ont. C'est l'équivalent des prépositions françaises. Ces objets grammaticaux sont placés avant le nom en français et après le nom en turc d'où la différence d'appellation (GOLSTEIN, 1997, p.90).

Les prépositions en français que nous appellerons « postpositions » (du fait que le turc suffixe toujours et ne préfixe jamais) sont des suffixes n'ayant aucun sens par eux-mêmes, mais qui, ajoutés à un mot ou à un groupe de mots, servent à marquer le rapport qu'ils ont entre eux. Les postpositions sont de deux sortes: les **postpositions-particules** et les **postpositions-mots** (MÖRER, 1975, p.154).

##### **3.1.1. Postpositions-particules turques (suffixes de cas) et leurs équivalents français**

Les **postpositions-particules** sont les **suffixes de cas**, dans la déclinaison des noms et des prénoms. Comme nous les avons assez étudiés dans les sections (2.2.1.) et (2.2.2.), nous allons nous contenter de faire un petit rappel.

Les suffixes de cas du **nominatif** remplacent en français **le sujet ou le complément indéfini** de la phrase, ainsi que **l'accusatif** remplace **complément d'objet direct défini**. Le cas du **datif** qui indique la direction est largement remplacé en français par les **prépositions (à, en, vers, chez, sur)**. On remplace cependant en langue française le cas du **locatif** du turc qui indique la position, la localisation spatiale ou temporelle, par les **prépositions (à, en, dans, chez, sur)**. Quant au cas de l'**ablatif** qui indique la

provenance, l'origine, la cause, le lieu de départ, ce sont les **prépositions** (**de, de chez, par**) du français qui le remplacent. Finalement, l'équivalent du cas du **génitif** de la langue turque est « **le complément défini du nom** » en français. Pourtant, ces remplacements ne sont jamais un pour un. En fait, il faut dire par exemple: la préposition **à** du français peut **parfois** être équivalente au cas du nom datif du turc. (MÖRER, 1975, p.154).

Bref, dans la section (**3.3. Les cas du nom turcs qui correspondent à quelques fonctions en français**), nous allons essayer de faire des tableaux de comparaison entre le français et le turc qui puissent contenir les postpositions-particules, les postpositions-mots turques et leurs équivalents français. Comme ça, nous allons voir clairement s'il y a des objets grammaticaux dans la langue française, qui remplacent ces fonctions du turc.

### **3.1.2 Postpositions-mots turques et leurs équivalents français**

Les **postpositions-mots** ne sont pas moins nombreuses. En voici quelques-unes dont nous allons expliquer les applications dans la déclinaison turque dans les sections suivantes: ancak (seulement, ne..que) ; dolayı, ötürü (à cause de) ; gibi (comme)...etc.

En turc, les **prépositions** suivent toujours les substantifs ; aussi faut-il les appeler **postpositions**. Comme les prépositions dans les autres langues, les postpositions turques régissent différents cas. Commençons par les postpositions-mots régissant le nominatif, c'est -à- dire celles qui suivent un substantif insuffié (JANSKI, 1949, p.85).

### **3.1.2.1. Postpositions-mots régissant le nominatif**

- **ile.....avec, par, en compagnie de**

- Mektubu kalem **ile** yazdım..... *J'ai écrit la lettre avec le stylo.*
- Dün vekilimiz **ile** görüştük..... *Nous avons causé hier avec notre représentant.*
- Bu firma **ile** çok iyi münasebetlerimiz var..... *Nous avons de très bonnes relations avec cette firme.*
- Bizi telefon **ile** haberdar etti..... *Il nous avisa par téléphone.*

En faisant suivre « **ile** » du mot « **beraber** » ou « **birlikte** », on lui confère le sens de **conjointement, en compagnie de** :

- ✓ Kardeşimle (**beraber, birlikte**) sinemaya gittim.... *Je suis allé au cinéma en compagnie de mon frère.*
- ✓ Genç kız anası **ile birlikte** geldi....La jeune fille arriva **en compagnie** de sa mère.

La postposition « **ile** » (**avec**) est souvent employée dans le sens de la conjonction « **ve** » (**et**):

- ✓ Babası **ile** anası öldüler..... *Son père et sa mère moururent.*
- ✓ Çayırda bir boğa **ile** beş inek gördüm ....*J'ai vu un taureau et cinq vaches dans la prairie.*

- **İçin..... pour**

- Yatak odası **icin** bir halı aldım...*J'ai acheté un tapis pour la chambre à coucher.*
- Bu kitap herkes **icin** değil..... *Ce livre n'est pas pour tout le monde.*

La postposition « ***için*** » peut se placer aussi après un verbe à l'infinitif:

- ✓ Kabak almak ***için*** bakkala gittim... *Je suis allé à l'épicier pour acheter des courges.*
- ✓ Kusur etmemek ***için*** sustum..... *Je me tus pour ne pas commettre de bavure.*

• **Gibi....comme, comparable à**

- Bu bez kar ***gibi*** beyazdır..... *Ce linge est blanc comme neige.*
- Çocuk ***gibi*** saftır..... *Il est naïf comme un enfant.*
- Biraderim ***gibisin***..... *Tu es comme mon frère.*
- Cennet ***gibi*** bir yer..... *Un endroit comparable au paradis.*
- Bir kuş ***gibi*** ötüyor..... *Il siffle comme un oiseau.*

• **Kadar... (aussi....que)**

- Ankara İstanbul ***kadar*** büyük değil... *Ankara n'est pas aussi grande qu'Istanbul.*
- Hasan biraderi ***kadar*** çalışkan değildir..... *Hasan n'est pas aussi travailleur que son frère.*
- Bu pehlivan arslan ***kadar*** kuvvetlidir..... *Ce lutteur est aussi fort qu'un lion.*

### 3.1.2.2. Postpositions-mots régissant le datif et l'accusatif

• **-e kadar, -e dek...jusqu'à, jusque**

- Şu tepeye ***kadar*** yürüdük..... *Nous avons marché jusqu'à cette colline.*
- Saat ona ***kadar*** istasyonda bekledim... *J'ai attendu à la gare jusqu'à dix heures.*
- Eczanenin önüne ***kadar*** ..... *Jusqu'en face de la pharmacie.*

• **-e göre ... à, suivant, selon, d'après, conformément à, en fonction de**

- Son çıkan haberlere ***göre*** vaziyet iyileşecektir.... *Aux dernières nouvelles, la situation se serait améliorée.*

- Benim saatime **göre** saat beştir..... *Il est cinq heures à ma montre.*
- Subaylarımızın fikrine göre düşmanın vaziyeti ümitsizdir..... *A l'avis de nos officiers, la situation de l'ennemi est désespérée.*
- Uzmanıa **göre** imkansız..... *Selon l'expert, c'est impossible.*
- Duruma **göre** bir karar veririz ..... *Nous déciderons en fonction de la situation.*
- Emre **göre** hareket ettim..... *J'ai réagi d'après les ordres donnés.*
- Tedbirlerimizi vaziyete **göre** aldık .... *Nous avons pris nos mesures conformément à la situation.*

• -e **dair**...à, au sujet de, à propos de, sur

- Bakanlığa bu meseleye **dair** bir rapor verdim..... *J'ai donné un rapport au ministère sur cette question.*
- Mahkeme, vekilimizin talebine **dair** kararını vermiştir..... *Le tribunal a rendu son jugement à la requête de notre représentant.*
- Buna **dair** malumat yok..... *Il n'y a point de nouvelles à ce sujet.*
- Kızlara **dair** hiçbirsey bilmiyorsun .... *Tu ne sais rien à propos des filles.*

• -e **doğru**...vers

- Akşama **doğru** şehrə vardık..... *Nous sommes arrivés en ville vers le soir.*
- Mükemmeliğe **doğru** ilerliyor..... *Il progresse vers la perfection.*

• -e **karşı**...contre, envers, vers, face à

- Babasına **karşı** saygılıdır..... *Il est respectueux envers son père.*
- Buna **karşı** hiçbir şey diyemem..... *Je ne peux rien dire face à cela.*
- Düşmana **karşı** yürüyoruz..... *Nous marchons contre l'ennemi.*
- Bize **karşı** vaziyet alıyor..... *Il prend position contre nous.*

• -e nispetle, nispeten...*comparé à, en comparaison de, auprès de*

- Eskiden elde ettiğimiz neticelere **nispetle** bu çok az... *C'est très peu auprès de ce que nous avions auparavant obtenu comme résultat.*
- Dünkü fırtınaya **nispetle** bugünkü yağmur hiçtir..... *La pluie d'aujourd'hui n'est rien auprès de la tempête d'hier.*
- Bu edepsiz genç, biraderine **nispetle** centilmendir.... *Comparé à son frère, ce jeune malappris est encore un gentleman.*

• -e rağmen, karşın...*malgré*

- Herşeye **rağmen** tatil güzel geçti.... *Malgré tout, les vacances se sont bien passées.*
- Buna **rağmen** sakın vazgeçme!..... *Malgré cela, ne renonce surtout pas!*

A vrai dire, le turc ne connaît point de postpositions régissant **l'accusatif** ; mais il a quand même quelques adverbes arabes s'employant comme telles. Elles sont, de nos jours, fort rares, à la seule exception de « **müteakip** » ou « **müteakiben** » qui veut dire « **immédiatement après** ».

- ✓ Vekil istifasını **müteakip** hareket etti..... *Le ministre est parti aussitôt après (avoir donné) sa démission.*
- ✓ Panayırın açılışını **müteakip** mühim satışlar başladı.... *Dès l'ouverture de la foire, d'importantes ventes ont commencé (à s'effectuer).*

### 3.1.2.3. Postpositions-mots régissant l'ablatif

• -den önce, evvel...*avant*

- ✓ Hareketimden **evvel** şirketimizin merkezine bir rapor gönderdim.... *Avant mon départ, j'ai envoyé un rapport à la centrale de notre société.*
- ✓ Amcasından **evvel** evlendi..... *Il s'est marié avant son oncle.*

• -den sonra...*après*

- ✓ Liseneden sonra üniversiteye gidilir... *Après le lycée on va à l'université.*
- ✓ Konserden sonra dostumun evinde kahve içtik... *Après le concert, nous avons bu du café chez mon ami.*
- ✓ İstiklal savaşından sonra Türk hükümeti imar faaliyetlerine başladı..... *Après la guerre de l'Indépendance, le gouvernement turc a commencé l'œuvre de reconstruction.*

• -den beri...*depuis*

- ✓ Dünden beri başım ağrıyor..... *J'ai mal à la tête depuis hier.*
- ✓ Kazadan beri görüşmedik....*Nous ne nous sommes pas vus depuis l'accident.*

• -den itibaren...*à partir de*

- ✓ Yarından itibaren tramvayda yeni tarife var.... *A partir de demain, il y a un nouveau tarif pour le tramway.*
- ✓ Bu günden itibaren arkadaşımızı....*Je suis votre camarade à partir d'aujourd'hui.*

• -den dolayı (ötürü)...*à cause de, en raison de*

- ✓ Bakan hastalığından dolayı istifa etti... *Le ministre a démissionné à cause de sa maladie.*
- ✓ Kötü havadan ötürü gösteri iptal edildi... *En raison du mauvais temps, le spectacle a été annulé.*

• -den başka ...*à part, sauf, autre*

- ✓ Sizden başka kimse gelmemiş ..... *Personne n'est venu sauf vous.*
- ✓ Meşhur yazar, romanlarından başka gayet güzel şiirler yazmıştır ... *Le célèbre auteur a écrit de fort belles poésies, autre ses romans.*
- ✓ Bundan başka neler var ?..... *Qu'y a-t-il à part cela ?*

Concernant « *önce* » (*avant*) et « *sonra* » (*après*), il faut remarquer qu'ils ne se construisent avec l'**ablatif** que lorsqu'ils expriment une action ayant lieu avant ou après un temps déterminé; quand on veut, par contre, parler d'une action se passant dans une période de temps d'une certaine durée, on met au **nominatif** le substantif auquel ils se rapportent. Exemples:

- ✓ İki sene **evvel** İstanbul'a gittim..... *Je suis allé à Istanbul il y a 2 ans.*
- ✓ Beş gün **sonra** Ankara'ya gideceğim... *J'irai à Ankara dans 5 jours.*

### 3.1.2.4. Postpositions-mots régissant le génitif

Les postpositions régissant le génitif sont les plus nombreuses. Pour en saisir la nature et l'emploi, il y a lieu de se rendre compte qu'il s'agit de simples substantifs employés postpositivement, et qui se construisent, se déclinent comme tels. Expliquons l'emploi de cette catégorie de postpositions sur le mot « *ön* » (*le devant*), les constatations faites à ce propos vont servir pour toutes les autres postpositions gouvernant le génitif (JANSKI, 1949, p.116):

- **-in önü....le devant, au-devant de, devant**

- ✓ Evin önü düzdür..... *L'espace devant la maison (le devant de la maison) est plat.*
- ✓ Evin önüne gittim...*Je suis allé devant (au-devant de) la maison.*
- ✓ Evin önünden çekildim..... *Je me suis retiré de devant (du devant de) la maison.*

- **-in arkası.... derrière**

- ✓ Köşkün arkasında eski bir park var... *Derrière le kiosque, il y a un vieux parc.*
- ✓ Ağaçların arkasından bir keçi çıktı... *Une chèvre sortit (de) derrière les arbres.*
- ✓ Arkanızdaki bayan kimdir?..... *Qui est la dame derrière vous ?*

• -in üzeri....sur

- ✓ Masanın üzerinde vazo var.....*Il y a un vase sur la table.*
- ✓ Masanın üzerinden bir kitap aldı.....*Il a pris un livre sur (du dessus de) la table.*

• -in üstü..... *le dessus, au-dessus de, sur*

- ✓ Vagonun üstüne çıktı... *Nous montâmes sur le toit du wagon.*
- ✓ Masanın üzerinde lamba vardı... *Il y avait une lampe (qui pendait) au dessus de la table.*

• -in altı ..... *le dessous, au-dessous de, sous*

- ✓ Hırsız yatağın altına saklandı.....*Le voleur se cacha sous le lit.*
- ✓ Büyük taşın altından bir kurbağa çıktı... *Une grenouille sortit du dessous de la grosse pierre.*
- ✓ Boksta belin altına vuruşlar yasaktır..... *Les coups au-dessous de la ceinture sont interdits à la boxe.*

• -in yanı.....*le coté, a coté de, auprès de, chez*

- ✓ Konağın yanında çeşme var... *Il y a une fontaine à côté du palais.*
- ✓ Yanıma gel!.....*Viens auprès de moi !*
- ✓ Arkadaşımın yanına gittim... *Je suis allé chez mon ami.*

• -in içi.....*l'intérieur, dans*

- ✓ Bu elmanın içi çürüklü... ....*L'intérieur de cette pomme est gâté.*
- ✓ Deponun içinde çok mal var.... *Il y a beaucoup de marchandises dans le dépôt.*

• -in arası.... *entre, parmi*

- ✓ Köyümüz dağların arasındadır.....*Notre village est entre les montages.*
- ✓ Yabancı kişilerin arasında tek başına yürüyordum...*Je me promenais seul parmi des personnes inconnues.*

### 3.2. Prépositions du français

Le mot **préposition**, qui se dit en latin *propositio*, est formé de *proe* (*devant, avant*) et de *ponere* (*placer*); préposition signifie donc *qui est mis devant*. Les prépositions sont des mots qui servent à exprimer ou désigner les différents rapports que les choses ont les unes aux autres. Elles sont fixes et invariables. Elles ne signifient quelque chose que tant qu'elles sont suivies d'un régime exprimé ou sous-entendu (LANDAIS, 1856, p.17, 364).

La préposition (mot qui signifie posé avant, est ainsi nommé parce qu'elle se place toujours avant le second terme du rapport qu'elle établit: elle se place entre le mot complété et le mot complément) est un mot invariable qui sert à joindre deux mots en marquant le rapport qu'ils ont entre eux. La préposition exprime toujours, entre le complément et le mot complété, un rapport de lieu, de temps, d'ordre, de but, de cause, d'indication, etc. Les prépositions françaises viennent des prépositions latines simples (*à=ad*) ou juxtaposées (*avant= ab ante*) ou de noms (*chez= cas « maison »*), ou de participe passés (*près= pressum « pressé »*) (CLAUDE, 1955, p.17, 332).

Ce sera une grande perfection dans les langues, qu'une préposition ne marque qu'un seul rapport; le discours en serait plus clair. Mais il arrive souvent qu'une même préposition exprime non seulement des rapports différents, mais même des rapports opposés, ce qui est une source de confusion. Par exemple dans ces phrases: *approchez-vous du feu; éloignez-vous du feu*. La préposition *de* exprime dans la première, un rapport d'*approximation*, et dans la seconde un rapport d'*éloignement* (LANDAIS, 1856, p.17, 365).

Les prépositions se divisent en trois selon le régime: celles qui ne veulent pas une autre préposition avant le nom qu'elles régissent, comme: *avant vous, après lui, attendu l'obstacle, etc.*; celles qui veulent la préposition *de* avant le nom, comme: *loin de Paris,*

*près de Bath etc.; et celles qui veulent la préposition **à** avant le nom, comme: jusqu'à Paris, quant à moi, etc.* (LANDAIS, 1856, p.17, 365).

La préposition est un mot invariable qui sert à introduire un complément. Ce complément est très souvent un nom ou un verbe à l'infinitif. Elle se rapporte le plus souvent:

- à un verbe:

Luc **étudie pour** réussir.

- à un nom:

Une **brosse à** vêtements.

- à un adjectif:

**Rouge de** colère.

**Apte à** travailler.

### **Voici les principales prépositions :**

*A, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, hors, jusque, malgré, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, sauf, selon, sous, vers, etc.* (DICTIONNAIRE ANTIDOTE)

On appelle **locution prépositive** tout assemblage de mots remplissant le rôle de préposition et se formant souvent avec **à** ou **de**. Le dernier mot d'une locution prépositive est ordinairement **à** ou **de**. Les principales sont: **à cause de, à côté de, afin de, à force de, à l'abri de, à la faveur de, à travers, au-dessous de, au-dessus de, au lieu de, au milieu de, auprès de, autour de, en dépit de, au moyen de, face à, grâce à, jusqu'à**, etc. (CLAUDE, 1955, p.333)

Les deux prépositions suivantes, **à** et **de** sont d'un usage si varié qu'il faut en parler d'une manière étendue:

**A** marque principalement un rapport d'**attribution**, comme: *ce livre est à moi, j'ai dit ma pensée à mon ami.* Mais cette préposition indique aussi:

1. Le lieu: *je demeure à Versailles.*
2. Le but, la direction: *je vais à la campagne.*
3. L'ordre: *ils vont deux à deux*
4. L'état dans lequel on est: *il est à son aise.*
5. La qualité des choses: *de l'or à 24 carats.*
6. Selon: *cela n'est pas à son goût.*
7. Pour: *je vous prends à témoins.*
8. Avec: *ils se sont battus à l'épée.*
9. Sur: *il a mis pierre à terre.*
10. Jusqu'à : *au revoir.* (LANDAIS, 1856, p.17, 366).

**De** marque principalement un rapport d'**extraction**, c'est-à-dire d'où une chose est tirée, d'où elle a pris son nom, d'où elle vient. C'est la raison pour laquelle nous disons: *une table de marbre, un plat d'argent, un pont de pierre.* Elle marque aussi:

1. La possession: *le livre de Pierre.*
2. La qualité: *valeur de héros, femme d'esprit.*
3. Le lieu: *sortir de France, venir d'Italie.*
4. Le provenance: *il vient d'une famille connue.*
5. Le moyen ou la cause: *mourir de faim, danser de joie* (LANDAIS, 1856, p.17, 367).

### 3.3. Les cas du nom turcs qui correspondent à quelques fonctions en français

On appelle « cas » la désinence des substantifs, pronoms et adjectifs d'après leur rôle dans le discours. Le français qui n'a pas de cas, occupe ces fonctions au moyen de la préposition et de l'article et en plaçant ordinairement le mot régi à la suite de celui qui le régit. **Le nominatif** est le cas qui désigne le sujet de la proposition. **Le génitif**, celui qui sert à designer la dépendance et l'appartenance, ce qui est marqué en français par la préposition *de*. **Le datif** est le cas qui marque, en turc, non seulement l'attribution, la destination, comme dans les langues flexionnelles d'Europe, mais aussi le mouvement vers, ce qui est une particularité très importante de la langue turque. Ainsi *eve* signifie *à la maison*, surtout dans le sens de la direction vers (JANSKI, 1949, p.59).

**L'accusatif** est le cas qui indique le complément direct. Ce cas n'est toutefois de rigueur absolue que lorsque le complément direct est défini, alors que le complément direct reste presque toujours invariable, c'est-à- dire le nominatif. C'est ainsi qu'il faut dire *evi gördüm* « j'ai vu la maison », mais *büyük bir ev gördüm* « j'ai vu une grande maison » (rarement *büyük bir evi gördüm*). **Le locatif** est le cas qui exprime le lieu, et **l'ablatif** celui qui indique l'éloignement, l'origine, la manière (JANSKI, 1949, p.60).

Bref, pour les postpositions-particules turques (suffixes de cas), nous avons quelques petites formules d'équivalence entre le français et le turc. Nous pouvons dire, par exemple, que *le datif* du turc est plus souvent égal à *COI* ou bien aux prépositions qui indiquent la direction comme *à, en, vers, chez, sur (notamment à)*. Pourtant, ça ne veut pas dire que c'est toujours le cas cent pour cent entre ces deux langues; donc, nous avons fait le **tableau 15** pour récapituler ces ressemblances. Mais quant aux postpositions-mots turques, elles sont tellement variées et différentes dans les deux langues qu'aucune approche n'est possible pour identifier du moins quelques petites formules. Alors, nous avons fait quand même le **tableau 16** qui démontre les équivalents en français des postpositions-mots turques, mais ça n'a rien à voir en ce qui concerne les

ressemblances entre le turc et le français. C'est juste un tableau des synonymes entre ces deux langues. Dans le cadre de cette étude, nous allons donc nous intéresser seulement aux postpositions-particules (suffixes de cas).

**Tableau 15**  
**Remplacement en français des postpositions-particules turques (suffixes de cas)**

Langue turque	Langue française
Postpositions-particules turques (cas du nom) régissant <i>le nominatif</i>	<i>Sujet</i> ou <i>COD indéfinis</i> (sans préposition)
Postpositions-particules turques (cas du nom) régissant <i>l'accusatif</i>	<i>COD défini</i>
Postpositions-particules turques (cas du nom) régissant <i>le datif</i>	<i>COI, COI<sup>2nd</sup></i> la direction ( <i>à, en, vers, chez, sur</i> )
Postpositions-particules turques (cas du nom) régissant <i>le locatif</i>	Complément circonstanciel ( <i>CC</i> ), la position, la localisation spatiale ou temporelle ( <i>à, en, dans, chez, sur</i> ).
Postpositions-particules turques (cas du nom) régissant <i>l'ablatif</i>	<i>COI, CC</i> , la provenance, l'origine, la cause, le lieu de départ ( <i>de, de chez, par</i> )
Postpositions-particules turques (cas du nom) régissant <i>le génitif</i>	<i>Complément défini du nom (de)</i>
Postpositions-particules turques (cas du nom) régissant <i>le sociatif</i>	<i>COI, Accompagnement, moyen (avec, par, en, par l'intermédiaire)</i>
Postpositions-particules turques (cas du nom) régissant <i>l'équatif</i>	Source, égalité dans une comparaison, ( <i>d'une façon...., en étant....</i> )
Postpositions-particules turques (cas du nom) régissant <i>le munitif</i>	Possession, présence, ( <i>à -contenant, incluant, ayant-</i> )
Postpositions-particules turques (cas du nom) régissant <i>le privatif</i>	Absence ( <i>sans</i> )

**Tableau 16**  
**Remplacement en français des postpositions-mots turques**

Postpositions-mots régissant le nominatif	
Langue turque	Langue française
Ile	avec, par, en compagnie de
İçin	pour
Gibi	comme, comparable à
Kadar	aussi...que
Postpositions-mots régissant le datif et l'accusatif	
-e kadar, -e dek...	jusqu'à, jusque
-e göre	à, suivant, selon, d'après, conformément à, en fonction de
-e dair	à, au sujet de, à propos de, sur
-e doğru	vers
-e karşı	contre, envers, vers, face à
-e nispetle, nispeten	comparé à, en comparaison de, auprès de
-e rağmen, karşın	malgré, en dépit de
Postpositions-mots régissant l'ablatif	
-den önce, evvel	avant
-den sonra	après
-den beri	depuis
-den itibaren	à partir de
-den dolayı (ötürü)	à cause de, en raison de
-den başka	à part, sauf, autre
Postpositions-mots régissant le génitif	
-in önü	le devant, au-devant de
-in arkası	le dos, derrière
-in üzeri	sur
-in üstü	la surface, sur, le dessus, au dessus de
-in altı	le dessous, au-dessous de, sous
-in yanı	le coté, a coté de, auprès de, chez
-in içi	l'intérieur, dans
-in arası	l'intervalle, entre, parmi

Comme nous avons déjà relaté dans la section (*1.3.3. Substantifs dans le français*), le substantif a trois fonctions dans le discours: Il y est ou en *sujet*, ou en *apostrophe*, ou en *régime*. Le substantif est **en sujet** toutes les fois qu'il est ce dont on affirme quelque chose. Le substantif est **en apostrophe** lorsqu'il est la personne ou la chose à laquelle on adresse la parole. Le substantif est **en régime** quand il dépend immédiatement d'un autre mot. Dans ce cas il restreint la signification du mot dont il dépend. Lorsque le substantif est en régime et qu'il dépend d'un verbe, c'est la rection de ce verbe qui devient important (LANDAIS, 1856, p.428).

On appelle **rection**, la propriété qu'a un verbe d'être accompagné d'un complément dont le mode d'introduction est déterminé. Par exemple, on dira que la **rection est directe** si le complément d'objet du verbe transitif est introduit sans préposition (ou est à l'accusatif); ou, au contraire, que la **rection est indirecte** si ce complément d'objet est introduit par une préposition (ou est au datif, au génitif, à l'ablatif, etc.). La rection est directe dans « *Pierre lit le journal* »; elle est indirecte dans « *Pierre obéit à ses parents* ». Le terme dépendant (régi, régime) et le terme principal (régissant) n'appartiennent pas à la même catégorie. On parle aussi de rection pour les prépositions lorsque l'on considère que la préposition régit (gouverne) le cas qui est celui du syntagme nominal qui suit; ainsi, on dira que la rection de la préposition latine *ex* est l'ablatif (BARTA, 2001, p.39).

En français, la relation entre un verbe et son complément est marquée:

- Soit par une préposition régie par le verbe (*obéir régit à + nom, accepter régit de + infinitif*),
- Soit par l'absence de préposition (*rection Ø dans le cas des constructions directes: Il mange une orange ; Il accepte une proposition*) (BARTA, 2001, p.39).

Dans une langue à déclinaison, les désinences casuelles du nom sont régies par l'emploi d'un verbe donné ou d'une préposition et servent essentiellement à indiquer la fonction d'un élément dans une construction. Dans une langue à déclinaison comme le latin ou le turc, le verbe *transitif direct* est suivi d'un *complément à l'accusatif* le verbe *transitif indirect* est suivi d'un *complément au datif, au génitif, à l'ablatif*, etc. (BARTA, 2001, p.40).

Quand il s'agit de la structure d'une phrase, c'est la réction qui compte. Donc, il faut bien préciser si c'est un verbe transitif ou intransitif. Si c'est un verbe transitif, nous devons encore savoir s'il est transitif direct ou indirect. Une fois qu'on décide que c'est un verbe transitif, il faut donc distinguer la préposition par laquelle le complément va se lier au verbe.

On peut sans doute trouver plein de ressemblances et de grandes différences entre la langue maternelle et la langue étrangère en question. Pourtant, lorsqu'on apprend une langue étrangère, il ne faut pas toujours fier aux ressemblances. Donc, il faut considérer les verbes tels qu'ils sont dans leur langue et les apprendre par cœur, au lieu de les traduire littéralement d'une langue étrangère sur ceux de la langue maternelle. Tandis qu'une langue emploie un complément d'objet direct pour un certain verbe, l'autre peut se servir d'un complément d'objet indirect pour le même verbe. C'est par exemple le cas du verbe *toucher (dokunmak)* dans le français et le turc. La plupart du temps, le datif est marqué en langue française par la préposition *à* et cela nécessite l'utilisation de COI. En turc *dokunmak (toucher)* régit le datif. Si la logique de ces deux langues était complètement semblable, on dirait donc en français « *toucher à quelque chose* », même si ce n'est pas du tout le cas. Ainsi, on devrait dire « *je lui touche* », au lieu de dire « *je le touche* ».

Lorsque le substantif en régime dépend d'un verbe, il faut faire attention à la **rection** de ce dernier. Bien que les remplacements que nous avons marqués dans le *tableau 15* soient la plupart du temps corrects, il faut aussi prendre en considérations les rections (propriété qu'a un verbe d'être accompagné d'un complément dont le mode d'introduction est déterminé) des verbes dans le français et le turc pour pouvoir décider s'ils sont tout à fait équivalents. Dans ce cas, nous avons besoin d'une comparaison entre les rections des verbes dans ces deux langues.

Les tableaux suivants que nous avons faits pour distinguer les déviances ou les ressemblances des rections entre le turc et le français vont nous donner du moins une petite idée à ce propos. Comme hypothèse, nous avons déjà précisé quelques remplacements au niveau de la déclinaison entre ces deux langues. Celles-ci sont récapitulées dans **le tableau 15**. Il y a beaucoup de verbes qui ont des logiques de rection identiques dans les deux langues. En revanche, il existe cependant des verbes qui ne le sont entièrement pas. Quelques-uns d'entre eux obéissent aux remplacements que nous avons déjà constatés dans le **tableau 15**. Pourtant, ce n'est toujours pas le cas pour certains verbes. **Les tableaux 17, 18, 19** dévoilent les ressemblances de la logique des rections de ces deux langues et confirment nos hypothèses, tandis que **les tableaux 20, 21, 22** nous disent qu'il y a tellement de verbes qui n'ont pas de rapports pareils que, **le tableau 15** ne peut jamais être une règle précise. (Ces listes ne comprennent pas tous les verbes, on a choisi quelques-uns d'entre eux en tant qu'exemplaire)

**Tableau 17**  
**Quelques verbes français dont les rections sont directes et qui régissent aussi le nominatif ou l'accusatif en turc**

<b>Langue française (COD)</b>	<b>Langue turque (nominatif, accusatif)</b>
Accuser qn	Birini suçlamak (accusatif)
Acheter qch	Bir şeyi satın almak (accusatif) Bir şey satın almak (nominatif)
Amener qn	Birini götürmek (accusatif)
Attendre qch / qn	Birini / bir şeyi beklemek (accusatif) Bir şey beklemek (nominatif)
Convaincre qn	Birini ikna etmek (accusatif)
Dissuader qn	Birini caydırırmak (accusatif)
Écouter qch / qn	Birini / bir şeyi dinlemek (accusatif) Bir şey dinlemek (nominatif)
Inviter qn	Birini davet etmek (accusatif)
Menacer qn	Birini tehdit etmek (accusatif)
Nier qch	Bir şeyi inkar etmek (accusatif)
Obliger qn	Birini mecbur etmek (accusatif)
Offrir qch	Bir şeyi sunmak (accusatif) Bir şey sunmak (nominatif)
Prendre qch	Bir şeyi almak (accusatif) Bir şey almak (nominatif)
Refuser qch / qn	Birini / bir şeyi reddetmek (accusatif)
Voler qch	Bir şeyi çalmak (accusatif) Bir şey çalmak (nominatif)

**Tableau 18**  
**Quelques verbes français dont les rections sont indirectes exigeant les prépositions « à, en, vers, chez, sur (notamment à) » et qui régissent le datif en turc**

<b>Langue française (a, en, vers, chez, sur)</b>	<b>Langue turque (datif)</b>
Être adapté à qch	Bir şeye adapte olmak (datif)
S'adresser à qn	Birine başvurmak, danışmak (datif)
Assister à qch	Bir şeye tanıklık etmek (datif)
Avoir tendance à qch	Bir şeye eğilimi olmak (datif)
Se confier à qn	Birine sırrını açmak (datif)
Consentir à qch	Bir şeye razi olmak (datif)
S'acheminer vers qch / qn	Bir şeye/birine yönelik, doğru gitmek (datif)
Faire attention à qch / qn	Bir şeye/birine dikkat etmek (datif)
Faire confiance à qch / qn	Bir şeye/birine güvenmek (datif)
S'inscrire à qch	Bir şeye yazılmak (datif)
Mettre fin à qch	Bir şeye son vermek (datif)
Obéir à qn	Birine itaat etmek (datif)
Ressembler à qch	Bir şeye benzemek (datif)
Téléphoner à qn	Birine telefon etmek (datif)
Prendre part à qch	Bir şeye katılmak (datif)

**Tableau 19**  
**Quelques verbes français dont les rections sont indirectes exigeant les prépositions  
 « de, de chez, par » et qui régissent l'ablatif en turc**

<b>Langue française (de, de chez, par )</b>	<b>Langue turque (ablatif)</b>
S'assurer <b>de</b> qch	Bir şeyden emin olmak (ablatif)
Avoir peur <b>de</b>	Bir şeyden/birinden korkmak (ablatif)
Désespérer <b>de</b> qch	Bir şeyden umut kesmek (ablatif)
Être différent <b>de</b> qch	Bir şeyden farklı olmak (ablatif)
Se passer <b>de</b> qch / qn	Bir şeyden/birinden vazgeçmek (ablatif)
S'excuser <b>de</b> qch	Bir şeyden dolayı özür dilemek (ablatif)
S'inquiéter <b>de</b> qch	Bir şeyden endişelenmek (ablatif)
Jouir <b>de</b> qch	Bir şeyden zevk almak (ablatif)
Être satisfait <b>de</b> qch	Bir şeyden tatmin olmak (ablatif)
Passer <b>par</b> quelque part	Bir yerden geçmek (ablatif)
Venir <b>de</b> quelque part, <b>de chez</b> qn	Bir yerden, birinin yanından gelmek (ablatif)
Provenir <b>de</b> qch / qn	Bir şeyden/birinden kaynaklanmak (ablatif)
Être content <b>de</b> qch / qn	Bir şeyden/birinden memnun olmak (ablatif)
Être exclu <b>de</b> qch	Bir şeyden/bir yerden kovulmak, dışlanmak (ablatif)

**Tableau 20**

**Quelques verbes français dont les rections sont directes, mais qui n'ont pas l'air d'exiger le nominatif ou l'accusatif en turc**

Langue française (COD)	Langue turque (autres cas que le nominatif et l'accusatif)
Accompagner qn	Birine eslik etmek (datif)
Aider qn	Birine yardım etmek (datif)
Commencer qch	Bir şeye başlamak (datif)
Regarder qch / qn	Birine / bir şeye bakmak (datif)
Entreprendre qch	Birine / bir şeye girişmek (datif)
Supporter qch / qn	Birine / bir şeye dayanmak (datif)
Remercier qn	Birine teşekkür etmek (datif)
Respecter qn	Birine saygı göstermek (datif)
Supplier qn	Birine yalvarmak (datif)
Venger qn/qch	Birinin/ bir şeyin öcünü almak (genitif)
Soupçonner qn/qch	Birinden/birşeyden şüphelenmek (ablatif)
Frapper qn	Birine vurmak (datif)
Heurter qn/qch	Birine / bir şeye çarpmak (datif)
Rencontrer qn	Birine rastlamak (datif)
Tenter qn (un petit voyage vous tenterait-il? Ça ne me tente pas).	Birinin dikkatini, ilgisini çekmek(genitif)
Mériter qch	Bir şeye layık olmak (datif)
Craindre qch/qn	Birinden/bir şeyden korkmak (ablatif)
Agresser qn	Birine saldırmak, sataşmak (datif)

**Tableau 21**

**Quelques verbes français dont les rections sont indirectes exigeant les prépositions « à, en, vers, chez, sur, de, de chez, par, pour » mais qui régissent le nominatif ou l'accusatif en turc**

<b>Langue française (COI)</b>	<b>Langue turque (nominatif, accusatif)</b>
S'attendre à qch	Bir şeyi <b>ummak</b> (accusatif)
S'emparer <b>de</b> qch	Bir şeyi <b>ele geçirmek, elde etmek</b> (accusatif)
Penser à qch	Bir şeyi <b>düşünmek</b> (accusatif)
Rêver à qch	Bir şeyi <b>hayal etmek</b> (accusatif)
Se servir <b>de</b> qch	Bir şeyi <b>kullanmak</b> (accusatif)
Songer à qch	Bir şeyi <b>düşünmek</b> (accusatif)
Jouer à (football, etc.)	Bir <b>oyun oynamak</b> (nominatif)
Jouer <b>de</b> (instrument)	Bir <b>enstrüman çalmak</b> (nominatif)
Se souvenir <b>de</b> qch	Bir şeyi <b>hatırlamak</b> (accusatif)
Pardonner à qn	Birini <b>affetmek</b> (accusatif)
Se tromper <b>de</b> qch (excusez-moi, je me suis trompé de salle)	Bir şeyi <b>şAŞırmak, karıştırmak</b> (accusatif)
Abuser <b>de</b> qn	Birini (cinsel) <b>sömürmek, istismar etmek</b> (accusatif)
Abuser <b>de</b> qch	Bir şeyi <b>aŞırı kullanmak</b> (accusatif)
Avoir envie <b>de</b> qch / qn	Birini/ bir şeyi <b>arzulamak</b> (accusatif)
Échouer à qch	Bir şeyi <b>başaramamak</b> (accusatif)
Opter <b>pour</b> qch	Bir şeyi <b>yeğlemek</b> (accusatif)

**Tableau 22**

**Quelques verbes dont les rections sont indirectes dans les deux langues, mais qui n'indiquent pas les ressemblances que nous avons démontrées dans le tableau15**

<b>Langue française</b>	<b>Langue turque</b>
S'apercevoir <b>de</b> qch	Birinin farkına varmak(genitif)
Avoir besoin <b>de</b> qch/qn	Birine/bir şeye ihtiyacı olmak (datif)
Se contenter <b>de</b> qch	Bir şey ile yetinmek (sociatif)
Dépendre <b>de</b> qch / qn	Birine/bir şeye bağlı olmak (datif)
Faire partie <b>de</b> qch	Bir şeye dahil olmak (datif) Bir şeyin içinde olmak (génitif)
S'intéresser <b>à</b> qch	Bir şey ile ilgilenmek (sociatif)
Se munir <b>de</b> qch	Bir şey ile donanmak, teçhiz edilmek (sociatif)
S'occuper <b>de</b> qch / qn	Bir şey ile ilgilenmek, meşgul olmak (sociatif)
Penser <b>de</b> qch / qn	Birinin/bir şeyin hakkında bir fikri olmak (génitif)
Plaire <b>à</b> qn	Birinin hoşuna gitmek (genitif)
Renoncer <b>à</b> qch	Bir şeyden vazgeçmek (ablatif)
User <b>de</b> qch	Bir şeye başvurmak (datif)
Entrer <b>en</b> dans	Bir yere girmek (datif)
Répugner <b>à</b> qch	Bir şeyden tıksınmek (ablatif)
Remplir <b>de</b> qch	Bir şey ile doldurmak (sociatif)

### **3.4. Comparaison entre le français et le turc à propos de l'ordre des mots**

Pour ce qui est la comparaison de l'ordre des mots entre le turc et le français, la différence nous semble très nette. Le français n'ayant pas de déclinaison, obéit toujours à une règle inflexible et marque la fonction du nom dans la phrase par la place que celui-ci occupe. En revanche, les cas du nom turcs procurent à cette langue une si grande liberté que nous pouvons assister à 20 ou 30 différentes constructions d'une seule petite phrase. Ainsi, prenons à titre d'exemple cette phrase pour laquelle 24 différentes constructions sont possibles: « *Ahmet, karısına doğum günü için bu kolyeyi verdi* » (*Ahmet a donné ce collier à sa femme pour son anniversaire*).

*Ahmet= nominatif, sujet*

*Bu kolyeyi (ce collier)= accusatif, COD*

*Karısına (à sa femme)= Datif, COI<sup>2nd</sup>*

*Doğum günü için (Pour son anniversaire)= CC*

*Verdi (a donné)= Verbe (prédicat)*

1. S+COI<sup>2nd</sup>+CC+V Ahmet karısına doğum günü için bu kolyeyi verdi.
2. S+COI<sup>2nd</sup>+V+CC Ahmet karısına bu kolyeyi verdi doğum günü için.
3. S+CC+V+COI<sup>2nd</sup> Ahmet doğum günü için bu kolyeyi verdi karısına.
4. S+CC+COI<sup>2nd</sup>+V Ahmet doğum günü için karısına bu kolyeyi verdi.
5. S+V+CC+COI<sup>2nd</sup> Ahmet bu kolyeyi verdi doğum günü için karısına.
6. S+V+COI<sup>2nd</sup>+CC Ahmet bu kolyeyi verdi karısına doğum günü için.
7. COI<sup>2nd</sup>+CC+V+S Karısına doğum günü için bu kolyeyi verdi Ahmet.
8. COI<sup>2nd</sup>+S+CC+V Karısına Ahmet doğum günü için bu kolyeyi verdi.
9. COI<sup>2nd</sup>+S+V+CC Karısına Ahmet bu kolyeyi verdi doğum günü için.
10. COI<sup>2nd</sup>+CC+S+V Karısına doğum günü için bu kolyeyi verdi Ahmet.
11. COI<sup>2nd</sup>+V+CC+S Karısına doğum günü için Ahmet bu kolyeyi verdi.
12. COI<sup>2nd</sup>+V+S+CC Karısına bu kolyeyi verdi Ahmet doğum günü için.

- 13. CC +S+COI<sup>2nd</sup>+V Doğum günü için Ahmet karısına bu kolyeyi verdi.
- 14. CC+S+V+COI<sup>2nd</sup> Doğum günü için Ahmet bu kolyeyi verdi karısına.
- 15. CC+V+S+COI<sup>2nd</sup> Doğum günü için bu kolyeyi verdi Ahmet karısına.
- 16. CC+V+COI<sup>2nd</sup>+S Doğum günü için bu kolyeyi verdi karısına Ahmet.
- 17. CC+COI<sup>2nd</sup>+V+S Doğum günü için karısına bu kolyeyi verdi Ahmet.
- 18. CC+COI<sup>2nd</sup>+S+V Doğum günü için karısına Ahmet bu kolyeyi verdi.
- 19. V+CC+S+COI<sup>2nd</sup> Bu kolyeyi verdi doğum günü için Ahmet karısına.
- 20. V+CC+COI<sup>2nd</sup>+S Bu kolyeyi verdi doğum günü için karısına Ahmet.
- 21. V+COI<sup>2nd</sup>+S+CC Bu kolyeyi verdi karısına Ahmet doğum günü için.
- 22. V+COI<sup>2nd</sup>+CC+S Bu kolyeyi verdi karısına doğum için günü Ahmet.
- 23. V+S+CC+COI<sup>2nd</sup> Bu kolyeyi verdi Ahmet doğum için günü karısına.
- 24. V+S+COI<sup>2nd</sup>+CC Bu kolyeyi verdi Ahmet karısına doğum günü için.

Dans la langue turque, une fois qu'on marque la fonction d'un nom dans la phrase par l'intermédiaire d'un suffixe de cas, sa signification ne change donc jamais, aussi variée que soit sa construction. Ainsi, *Ahmet*, étant nominatif, est identifié en tant que *sujet* et sa signification va toujours demeurer la même alors que sa place varie dans la phrase. Mais dans la langue française, n'ayant pas de déclinaison, si on change les places qu'*Ahmet* et sa femme occupent dans la phrase, ça sera bien sa femme qui donnera un collier à *Ahmet*. Ainsi, la phrase deviendra « ***sa femme a donné ce collier à Ahmet pour son anniversaire*** »: comme ça, nous constatons la souplesse de la phrase turque et l'inflexibilité de celle de la langue française.

## **QUATRIÈME PARTIE**

## CONCLUSION

Du latin au français, ce sont les prépositions et l'ordre des mots devenant inflexibles qui ont partiellement remplacé la déclinaison latine en français. C'est le même cas qui serait entre le turc et le français puisque le turc possède une déclinaison qui ressemble à celle du latin. Dans ce cas, lorsqu'on a l'intention de comparer le français au turc à propos de la déclinaison, il faut recourir en premier lieu aux équivalents français des postpositions turques (c'est déjà les prépositions françaises qui sont les équivalents des postpositions turques). Deuxièmement, c'est l'analyse syntaxique de ces deux langues qui va éclaircir cette comparaison.

Nous avons expliqué dans la première partie, quand, comment et pourquoi la déclinaison latine a disparu de la langue française et avec quoi le français a pu la remplacer. Pour marquer la fonction du nom, le latin se servait de la déclinaison où que soit la place du nom dans la phrase. Ayant renoncé à ce fonctionnement, le français a commencé à utiliser les prépositions et a fixé la place du nom dans la phrase. Une fois qu'on place le nom dans la phrase en étant sujet ou complément, la fonction du nom est désormais fixe. Par contre, si on change sa place, sa fonction sera tout au contraire, le sujet de la phrase deviendra peut-être son complément.

Comme nous avons déjà constaté dans la section (*1.3.4. Les cas du nom latins qui correspondent à quelques fonctions en français*), on considère souvent que les cas du nom latin correspondent à des fonctions bien reconnaissables en français:

- Nominatif = Sujet ou attribut du sujet
- Vocatif = Apostrophe
- Accusatif = COD
- Génitif = Complément déterminatif du nom ou de l'adjectif
- Datif= COI, COI<sup>2nd</sup>
- Ablatif = Complément circonstanciel

La déclinaison turque remplace presque les mêmes fonctions que celle du latin remplaçait en français, ainsi que nous avons étudié dans les sections (*2.Langue turque et sa déclinaison*) et (*3.3.Les cas du nom turcs qui correspondent à quelques fonctions en français*).

Dans ce travail nous avons précisé quelques remplacements de la déclinaison turque en français, par exemple le datif est souvent marqué en français par les prépositions **à, en, vers, chez, sur (notamment à)**. Pourtant, ce n'est jamais un pour un et il faut quand même prendre en considération la logique de la réction du verbe. En plus, les verbes français n'ont même pas de règles fixes auxquelles ils obéissent toujours. Le datif signifie un rapprochement en turc. Nous voyons parfois le même cas en français, comme « *aller à, s'acheminer vers, etc.* ». Mais c'est tout au contraire lorsqu'il s'agit du verbe « *s'approcher de* » alors qu'il s'agit d'un rapprochement. Donc, bien que certains remplacements soient disponibles entre ces deux langues, ce ne sont jamais des règles précises et il faut apprendre ces langues telles qu'elles sont.

En turc, le **datif (directive)** s'emploie obligatoirement avec les verbes d'action pour indiquer la direction (à, en, vers, chez, sur). *Paris'-e gidiyorum* (*je vais à Paris*), *Gezmeye* (*à la promenade*) etc. En plus, lorsqu'il s'agit en français de COI<sup>2nd</sup>, c'est la préposition **à** qu'on utilise dans la phrase (*donner qch à qn*). Dans ce cas, nous voyons toujours le datif du turc qui remplace les COI et COI<sup>2nd</sup> exigeant la préposition **à** du français. Nous pouvons dire que ces deux situations vérifient ce que nous avons marqué pour le datif dans le *tableau15*, car nous avons précisé que la préposition **à** est souvent équivalente au datif du turc.

Les mêmes suppositions sont possibles aussi pour **l'ablatif**. L'ablatif indique la provenance, l'origine, la cause, le lieu de départ, etc., et nous voyons souvent les prépositions (**de, de chez, par**) du français qui indiquent presque les mêmes sens (*Je viens de la Turquie, sa mort provient des fuites de gaz, tomber de l'échelle, je suis passé*

*par Beyoğlu*). Ces situations confirment encore ce que nous avons marqué dans le tableau 15.

Nous avons aussi quelques équations de ressemblances en ce qui concerne le **sociatif et privatif**: **Sociatif = ile (avec)**, « *Murat'-la çalışıyorum* (*Je travaille avec Murat*) ». La préposition « **avec** » remplace donc souvent **le sociatif** du turc. Quant au privatif, nous assistons à la préposition « **sans** » qui le remplace souvent: **privatif = siz (sans)**, « *Sen-siz gidemez* (*Il ne peut pas y aller sans toi*) ».

Mais quant aux postpositions-mots turques, nous pouvons dire qu'elles sont tellement variées et différentes dans les deux langues qu'aucune approche n'est possible pour identifier du moins quelques petites formules. Étant donné que nous n'avons trouvé aucune équivalence précise, nous nous sommes donc contentés de faire juste un tableau de synonymes.

Nous avons donc constaté quelques prépositions françaises qui remplacent les postpositions turques. Nous savons que les postpositions régissent les différents cas du nom turc. La plupart du temps, le datif qui indique le COI ou bien le COI<sup>2nd</sup>, est souvent marqué par la préposition « **à** » dans le français. Mais cela dépend aussi de la réction du verbe, et elle varie d'une langue à l'autre selon la logique de la langue. Par exemple: **-e gitmek (datif) = aller à**, **-e bağlanmak (datif) = s'attacher à**. Mais **-e yaklaşmak (datif)** du turc ne prend pas la préposition « **à** » dans la langue française, c'est tout au contraire « **s'approcher de** ». A ce propos, chaque langue a sa logique propre qu'il faut respecter en les apprenant. Donc, Il faut apprendre les verbes avec les cas ou les prépositions qu'ils exigent et avec les réctions qu'ils possèdent, par exemple:

*Görmek + accusatif : (voir qn: transitif direct). Seni gördüm (je t'ai vu)*

Dans ce cas, c'est la rectio des verbes qui compte pour distinguer les différences entre ces deux langues au niveau de la déclinaison. A ce propos, nous avons fait les tableaux 17, 18, 19, 20, 21 et 22 pour démontrer soit les ressemblances soit les différences des rectio des verbes entre le turc et le français.

Finalement, le français fait partie des langues indo-européennes et c'est une langue flexionnelle. En revanche, on peut citer le turc parmi les langues ouralo-altaïques et c'est une langue agglutinante. Bien que le turc et le français soient entièrement différents l'un de l'autre, nous avons quand même marqué quelques équations qui puissent montrer les ressemblances ou les déviations entre ces deux langues. Mais nous tenons à dire qu'elles sont très limitées et ne sont jamais correctes à cent pour cent. Finalement, on peut dire que toutes les langues ont des logiques propres et il faut les apprendre telle qu'elles sont. Pourtant, au cours de l'enseignement du français langue étrangère, si on explique bien aux élèves turcs ces différences ou ressemblances qui existent entre le français et le turc, cela va les éclairer pour mieux cerner la construction de la phrase française.

## ÖZET

Fransızca, tüm diğer roman dilleri gibi latinceden geldiği için, latincenin bazı gramer kurallarını bünyesinde barındırmaması beklenir. Fakat latinceden fransızcaya geçiş aşamasında, bu kuralların bazlarının kademeli olarak yok olduğunu görmekteyiz.

Latincede isim, zamir ve sıfatlar çekiliyordu ve 6 çekim hali vardı: yalın hal, hitap hali, isim tamlaması hali, e hali, i hali ve den hali. Almanca ve diğer slav dillerinde de olduğu gibi, latince değişik bir cümle yapısına sahiptir. İsimin cümle içindeki fonksiyonunu belirleyen, bulunduğu yer değil, sahip olduğu çekim halidir.

Klasik latincenin altı halli çekim durumu, eski fransızca döneminde iki halli çekim durumuna indirgenmiştir. İsim çekimlerinin, daha ziyade özne çekiminin tamamen yok olması, orta fransızca döneminin en karakteristik olayıdır. XIVncü yüzyıldan sonra isim çekimini artık fransızcada görmemekteyiz.

İsim çekimleri üzerine kurulu bu sistem çöktüğünden dolayı, biz de bu durumda fransız dilinin hangi elemanlarının bu sistemin yerini doldurduğunu ve günümüz fransızcasında kalıntılarının neler olduğunu araştırdık.

Türk diline gelince, Türkçe de Latince gibi, cümle içinde ismin fonksiyonunu belirleyen isim çekimlerini kullanmaktadır. İsim çekimleri hususunda türkçeye latince arasında bazı benzer özellikler tespit ettik. Bu durumda, türkçe isim çekimlerinin fransızcada tekabül edebilecekleri fonksiyonları araştırmaya karar verdik. Bu, bize fransızca cümle yapısını kavramakta bir sadelik ve kolaylık sağlayacaktır. Zira, isim çekimleri sayesinde serbestçe ve esnek bir biçimde cümle kurmaya alışmış olan biz türkler, isim çekim ekleri bulunmayan ve bu yüzden de dizilişi esnek olmayan fransızcanın cümle yapısını anlamakta çoğunlukla güçlüklerle karşılaşmaktayız.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANTIDOTE DICTIONNAIRE, correcteur grammatical avancé Logiciel Antidote RX v2 pour Windows (2006). Druide informatique inc.
- BARTA, P. (2001). Quelques problèmes de la rection de l'objet en français contemporain. **Revue d'Études Françaises**, N° 6. Retiré le 15 novembre 2006 de l'adresse:[http://www.btk.elte.hu/cief/Recherche\\_contenus\\_1/Publications\\_contenus\\_2/REF6/07BARTA.pdf](http://www.btk.elte.hu/cief/Recherche_contenus_1/Publications_contenus_2/REF6/07BARTA.pdf)
- BOUILLOU, B (A). (2006). Morphologie et Syntaxe du Latin au Français. **Fichier de cours pour les étudiants de l'Université d'Artois, Enseignement à distance de l'Université d'Artois**, 1-7. Retiré le 16 juin 2006 de l'adresse: <http://coursenligne.univ-artois.fr/Lettres/hl/fichiers/cours/synt.htm>
- BOUILLOU, B (B). (2006). Histoire de la Morphologie, L'évolution de La Déclinaison. **Fichier de cours pour les étudiants de l'Université d'Artois, Enseignement à distance de l'Université d'Artois**, 1-10. Retiré le 16 juin 2006 de l'adresse: <http://coursenligne.univartois.fr/Lettres/hl/fichiers/cours/morph.htm>
- BOUILLOU, B (C). (2006). Introduction: L'évolution des Langues. **Fichier de cours pour les étudiants de l'Université d'Artois, Enseignement à distance de l'Université d'Artois**, 1-3. Retiré le 16 juin 2006 de l'adresse: <http://coursenligne.univ-artois.fr/Lettres/hl/fichiers/cours/intro.htm>
- CADOT-COLIN, A-M. (2001). **Lire En Ancien Français**. Bordeaux: Edition de l'Université Michel de Montaigne.
- CLAUDE, A. (1955). **Grammaire Cours Supérieur** (6<sup>e</sup> éd). Paris: Librairie Larousse.
- COLIN, A. (1975). **Histoire de la Langue et de la Littérature Française des Origines à 1900, Tome 1, Moyen Age**. Paris: Kraus Reprint.
- COURS DE TURC. (Le 07 août 2006), *Grammaire du Turc*.  
<http://www.coursdeturc.free.fr/articles.php?lng=fr&pg=39> (le 05 novembre 2006))
- CÔTÉ, M. H. (1995). Concurrence structurale, conditions d'appréhensibilité et changement syntaxique: la chute de la structure v2 en français. **Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique** 40(2): 165-200 June/juin 1995, 1-38. Retiré le 19 Septembre 2006 de l'adresse: <http://aix1.uottawa.ca/~mhctote/pages/CJL95.pdf>
- DEMAT, M. et LALOUP, J. (1961). **A la Découverte du Monde Gréco-romain**. Paris : Dessain.
- DESESSART, C. (1966). **Le Latin Sans Peine** (2<sup>e</sup> éd). Paris: Assimil Editions.

- ELISE ET ALEX. (Le 01 Avril 2005), *Ancien Français*.  
[<http://perso.orange.fr/cheminsdumoyenage/Scriptorium\\_themes%20medievaux\\_Ancien%20Francais.htm#cs>](http://perso.orange.fr/cheminsdumoyenage/Scriptorium_themes%20medievaux_Ancien%20Francais.htm#cs) (le 11 décembre 2005)
- GOLSTEIN, B. (1997). **Grammaire du Turc, Ouvrage Pratique à L'usage des Francophones.** Paris: Edition l'Harmattan.
- GREVISSE, M. (1993). **Le Bon Usage, Grammaire Française, Refondue Par A.Gosse** (13<sup>e</sup> éd). Paris: Ducolot.
- HADDAD, N. (1990). **L'étape de la Renaissance dans L'histoire de la Langue Française.** Ankara: Faculté Pedagogique Gazi éd.
- HATZFELD, A. et DARMESTETER, A. (1900). **Dictionnaire Général de la Langue Française du Commencement du Xvi<sup>e</sup> Siècle Jusqu'à Nos Jours.** Paris : Librairie Delagrave.
- JANSKI, H. (1949). **Introduction au Turc (adapté de l'allemand par Emile Missir).** Paris: Editions G.P Maisonneuve.
- JEANNEAU, G. (le 05 août 2006), *La Première et la Deuxième Déclinaison.* <<http://perso.orange.fr/prima.elementachap03.html>> (le 21 septembre 2006)
- LANDAIS, N. (1856). **Grammaire Générale des Grammaires Françaises** (7<sup>e</sup> éd). Paris: Bonaventure et Ducesois.
- MEURANT, A. (2005). Quelques Cadres en Guise de Premiers Jalons, Initiation au Latin (FLTR 1760). **Itinera Electronica, Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université catholique de Louvain.** 1-17. Retiré le 11 juin 2005 de l'adresse : [potpourri.fltr.ucl.ac.be/itinera/enseignement/FLTR1760/FLTR1760\\_cadres.doc](http://potpourri.fltr.ucl.ac.be/itinera/enseignement/FLTR1760/FLTR1760_cadres.doc)
- MOREAU, J. L. (2001). Sur la notion de « cas ». **Revue d'Études Françaises, Vol. 6, 119-127.** Retiré le 22 Août 2006 de l'adresse: [http://www.btk.elte.hu/cief/Recherche\\_contenus\\_1/Publications\\_contenus\\_2/REF6/17MOREAU.pdf](http://www.btk.elte.hu/cief/Recherche_contenus_1/Publications_contenus_2/REF6/17MOREAU.pdf)
- MÖRER, A. (1975). **Grammaire de la Langue Turque Théorique Et Pratique** (4<sup>e</sup> éd). İstanbul: Mimeray Ofset Matbaacılık.
- OSTRA, R. (2006). Sur L'évolution de la Flexion Nominale dans les Langues Romanes. **Revue Annuelle du Département de Langues Et de Littératures Romanes, L'université Tchèque De Brno, Vol. 8,** 15-33. Retiré le 10 juillet 2006 de l'adresse: <http://www.phil.muni.cz/rom/erb/ostra-75.rtf>
- PICOCHE, J. et MARCHELLO-NIZIA, C. (1996). **Histoire de la Langue Française** (4<sup>e</sup> éd). Paris : Nathan éd

- PROBENSEN, H. (2000). **Aperçu de L'ancien Français** (2<sup>e</sup> éd). Copenhague: Edition de l'Institut d'Études Romanes de l'Université de Copenhague.
- REINACH, S. (1912). **Cornélie Ou Le Latin Sans Pleur**. Paris: Librairie Hachette
- ROBERT, P. (1993). **Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire de la Langue Française** (Texte remanié et amplifié sous la direction de Josette REY-DEBOVE et Alain REY). Paris: Dictionnaire le Robert.
- VALLAT, D. (1996). Déclinaison et Cas: Principes. Fiches LATIN 2. **Bibliotheca Latina Lugudunensis, Département des Lettres de l'Université Lyon**, 4-8. Retiré le 19 juillet 2006 de l'adresse: <http://sites.univ-lyon2.fr/latin/ress-fiches/gram/declin-cas.pdf>
- VERNAUDON, J. (2004). Grammaire Comparée des Langues Océaniennes et de la Langue Française. **Filière Langues et cultures régionales - UNC**, 1-24. Retiré le 13 juin 2006 de l'adresse : [http://www.ac-noumea.nc/sitevr/IMG/pdf/gram\\_comp2.pdf](http://www.ac-noumea.nc/sitevr/IMG/pdf/gram_comp2.pdf)